

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

A peu près jour pour jour 120 ans après la création de la dynastie

L'avènement du roi Baudouin a donné hier au peuple belge son cinquième monarque

BRUXELLES, 17 (A.F.P.). — Baudouin, cinquième roi des Belges, est monté hier sur le trône. Il y a 120 ans, presque jour pour jour, le 21 juillet 1831, le roi Léopold Ier, fondateur de la dynastie, prêtait serment à la Constitution belge.

Dans la capitale, pavée aux couleurs nationales, dès le matin, les Bruxellois auxquels se sont joints de nombreux

ce pénétre, acclamé par les personnalités présentes. En effet, plus d'un millier de personnes se pressent dans l'hémicycle et les galeries.

Derrière une table ont pris place les présidents de la Chambre et du Sénat, MM. van Cauwelaert et Paul Struyve, les vice-présidents des deux Assemblées, les membres du gouvernement.

A la gauche du trône, une tribune est érigée pour les dignitaires de la cour. Les membres du corps diplomatique sont également présents, de même que l'archevêque de Malines, le cardinal van Roey, primat de Belgique.

Tous les sénateurs et les députés sont présents, à l'exception des parlementaires communistes.

A 11 heures, la délégation parlementaire quitte l'hémicycle pour aller accueillir le futur souverain. Dans la salle parvient, assourdi, le bruit interminable des acclamations qui saluent l'arrivée du cortège devant le parlement.

La prestation du serment

Le jeune roi prend place sur le trône, tandis que, sur le premier degré de l'estrade, à sa droite, se tient debout le grand maréchal de la cour, le baron Edmond Carton de Wiart. A sa gauche, le grand écuyer de Meuse, Derrière eux, les aides de camp et la suite militaire du roi.

(Lire la suite en dernières dépêches)



Le roi Baudouin Ier

provinciaux, déambulent dans les rues magnifiquement décorées.

Dès huit heures du matin, une première salve de 101 coups de canon tirée par une batterie installée dans le parc du Cinquantenaire, annonce à la population le grand événement. Les cloches de toutes les églises de Bruxelles sonnent à toute volée.

Sur tout le parcours du cortège, huit mille soldats font la haie.

Le cortège royal

BRUXELLES, 17 (A.F.P.). — A 10 h. 50, le prince royal, qui ne prendra le titre de roi qu'après la prestation du serment, quitte le palais royal et se rend au Parlement. Pour la première fois, le roi des Belges ne défile pas à cheval. Il a pris place dans une limousine découverte, en grand uniforme de lieutenant-général.

Dans la première voiture du cortège royal ont pris place le baron Edmond Carton de Wiart, grand maréchal de la cour, le général comte André de Meuse, grand écuyer, le lieutenant-colonel van den Heuvel, adjutant de la cour, et le vicomte Gatien du Parc, chambellan.

Le prince royal est seul dans la seconde voiture.

La foule acclame le jeune souverain tout le long de l'itinéraire suivi par le cortège jusqu'au palais de la nation, où, accueilli par une délégation des membres des bureaux des Chambres, le prin-

La charmante Isabelle, fille du comte de Paris a beaucoup d'affinités avec le roi Baudouin

Il y a quelques semaines, l'ex-roi Léopold a été vu à Paris. Et à nouveau le bruit courut qu'il s'était rendu dans la capitale française pour conclure le mariage de son fils Baudouin avec la princesse Isabelle.

Ces derniers temps, la princesse Isabelle aurait fait beaucoup de chemin dans le cœur du prince Baudouin. Les deux jeunes gens ont beaucoup d'affinités; tous deux ont horreur des cérémonies et de la publicité. Ils ont appris à aimer les joies simples: le sport, la lecture et la musique. Mais les alliances entre familles royales sont choses si délicates que nul ne peut encore assurer si le mariage aura lieu.

Une jolie jeune fille moderne

Isabelle, fille du comte de Paris est très jolie. Elle a beaucoup de charme et le prince Baudouin n'y est, dit-on, pas insensible. On ne lui connaît encore aucun amour sérieux. La princesse a dix-huit ans. L'été dernier, elle a échoué au baccalauréat après avoir suivi les cours secondaires de Sainte-Marie de Neuilly. Très sportive, elle est aussi très moderne. Elle pratique surtout le tennis et la natation. Elle adore la danse et la musique de jazz.

Isabelle de France mène à Paris une vie très régulière et à horreur que les journalistes s'occupent d'elle. Le matin, un autobus l'emmène à Neuilly. Elle sort peu le soir, préférant lire ou écouter les disques de jazz. Quand on l'interroge sur le prince, elle dit:

— Je l'ai rencontré plusieurs fois en Suisse. C'est un jeune homme charmant.

Un charmant garçon sérieux
Le roi Baudouin a été certainement le plus sérieux des princes. Il a vécu

jusqu'ici sous le signe de la malchance et il en reste dans ses yeux un brin de tristesse. Il aime l'étude, et comme son frère il s'est passionné pour la physique et les mathématiques. D'un naturel plutôt timide, il préfère la musique classique aux airs modernes. Mais Isabelle pourrait très bien lui faire changer d'idée sur ce dernier point. Et à Bruxelles, ses proches assurent qu'ils formeraient tous deux un couple parfait.

Chacun sait que de tous temps les alliances entre familles royales ont été moins commandées par des inclinations mutuelles que par la raison d'Etat.

Le choix existe

La Grande-Bretagne notamment n'a jamais été très favorable aux alliances entre les familles de France et de Belgique. On peut donc se demander, si ce mariage n'avait pas lieu qui deviendrait reine des Belges. Quelques-uns ont avancé le nom de la princesse de Mérode, la fille du prince Amaury de Mérode, le grand maréchal du Palais Royal. C'est une amie de la princesse Joséphine-Charlotte, sœur de Baudouin. Les deux jeunes gens sont amis, mais pour le mariage, la princesse de Mérode n'a aucune chance. On a parlé aussi d'Elisabeth, l'une des filles de la Grande-Duchesse de Luxembourg. Aucune chance non plus. Pas question non plus de Maria-Pia, âgée de 18 ans et qui est la fille de l'ex-roi Umberto d'Italie. Et comme il n'y a pas d'autres princesses à marier pour le moment dans les familles royales en exercice depuis que Margaret d'Angleterre est fiancée officiellement, on voit qu'Isabelle de France reste le parti No 1 — cœur et politique — du roi Baudouin de Belgique.

L'ÉPILOGUE

La longue crise royale qui, depuis la fin de la guerre, a tourmenté la Belgique, a trouvé son épilogue hier. Le roi Léopold III s'est définitivement effacé et son fils, le roi Baudouin Ier, cinquième souverain des Belges, est monté sur le trône. A vrai dire, cette solution était inscrite dans les faits depuis les sombres jours de l'été dernier où, devant l'émeute grondant, entretenue par les agissements illégaux de la gauche, Léopold avait consenti à un geste d'apaisement. Il avait promis alors d'abdiquer à la date où le prince-héritier atteindrait sa majorité. Cette date tombait en septembre de cette année. Pourquoi l'ancien souverain a-t-il devancé de deux mois l'exécution de cette promesse?

On a dit qu'il voulait que la fête nationale du 21 juillet se déroulât sous le signe d'une réconciliation définitive. Et sans doute Léopold est-il capable de concevoir cette généreuse pensée. Mais, plus profondément, il a pu se rendre compte que, au cours du délai qu'il s'était fixé, les craintes qu'il avait pu nourrir dans le passé ne s'étaient pas réalisées. La légitimité de son fils n'était point contestée. Il n'était pas question de renverser la dynastie, d'une manière insidieuse; la Belgique continuait à être «royale».

On l'a trop peu remarqué dans les commentaires suscités des années durant par cette crise aussi longue que douloureuse: si Léopold III a paru se cramponner parfois avec acharnement à son trône, ce n'était point par intérêt ou par ambition personnelle; c'est qu'il était conscient, au plus vif de lui-même, de la grandeur et

du sens de la très haute fonction qui était la sienne. N'ayant point failli — les documents l'ont prouvé — dans l'accomplissement de ses devoirs, il ne pouvait admettre qu'une minorité pût lui dicter ses décisions. S'il avait cédé d'emblée aux objurgations politiciennes, il aurait porté, lui, le roi, gardien du patrimoine national et de l'intégrité dynastique, le coup le plus grave à la tradition, à l'essence même du système monarchique.

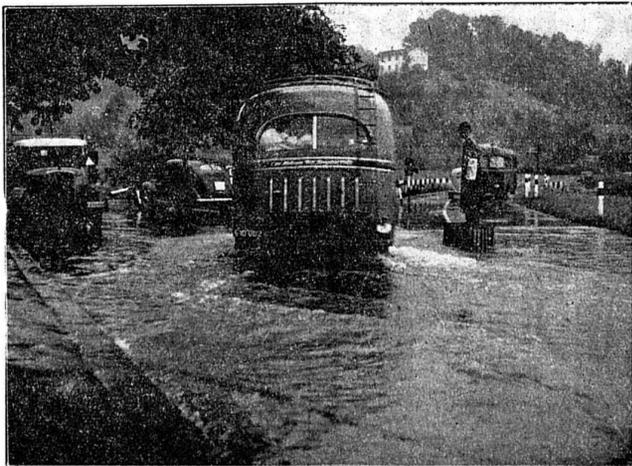
S'il s'était comporté comme un président de la république ou un président du Conseil qu'on révoque à volonté quand il a cessé de plaire, rien ne garantissait qu'on n'en fit point autant un jour à l'égard de son fils et de l'institution royale elle-même. Sur les circonstances qui l'on amené cependant à se retirer, on ne reviendra pas; elles sont dans toutes les mémoires. Devant le lâchage des chefs chrétiens-sociaux, ses soi-disant partisans, qui n'ont point voulu résister au changement socialiste et libéral, Léopold III n'a pu que s'incliner. Mais les dix mois qui se sont écoulés depuis lors ont su le convaincre qu'autour du jeune Baudouin l'union pouvait se refaire, la légitimité monarchique et dynastique n'était plus mise en cause. L'essentiel, le principal était sauvé...

Certes, la tâche du nouveau roi sera lourde. Le voici à vingt et un ans chef de l'Etat: dans l'exil, il n'a pu faire l'apprentissage nécessaire. De plus, si les passions qui ont marqué l'après-guerre se sont calmées, les oppositions entre partis subsistent sur les points ressortissant à leur programme. Les chrétiens-sociaux n'ont la majorité que de justesse. M. Spaak, à la tête des socialistes, rêve de revanche et ne serait pas mécontent de voir se dérouler des élections prochaines. En outre, le fossé entre Flamands et Wallons, sous l'effet de la «question royale», s'est creusé derechef: il faudra beaucoup de tact, de patience, de longueur de temps pour le combler.

De par sa fonction même, le jeune roi doit être, entre ces tendances et ces oppositions, le conciliateur. Nul doute qu'il ne s'efforce de l'être, mais on voudrait aussi que les hommes politiques fussent assez sages pour lui faciliter la tâche et pour avoir le sens de leurs propres responsabilités plus que par le passé.

René BRAICHERT

LES INONDATIONS A LUCERNE



Les inondations dues aux mauvais temps ont causé des ravages dans plusieurs régions de la Suisse. A la sortie de Lucerne, la route du Gothard a été envahie par l'élément liquide, si bien que c'est du milieu des eaux qu'un agent devait régler la circulation!

ECHOS DU MONDE

L'aviation tchécoslovaque dotée d'appareils russes

PARIS, 14. — De source digne de foi, on apprend deux renseignements qui jettent une lumière crue sur l'évolution de la puissance aérienne des pays communistes d'Europe orientale:

1. L'U.R.S.S. a remis à l'armée de l'air tchécoslovaque un certain nombre de chasseurs à réaction du dernier modèle (MiG-15), qui comptent parmi les meilleurs du monde entier; 2. L'armée de l'air tchécoslovaque est sur le point d'achever une importante base aérienne toute nouvelle, située à Casko Budejovice (autrefois Budweis), non loin des frontières autrichienne et allemande.

37,000 journées de travail perdues à se serrer la main en Allemagne orientale

REUTER-S. — Un fonctionnaire du ministère de l'information de l'Allemagne orientale est parti en guerre contre la poignée de main, qui, dit-il, gaspille du temps qui devrait être consacré à la «production de paix». Ce fonctionnaire, écrivant dans un hebdomadaire communiste, rapporte qu'il a calculé que les Allemands de l'Est perdent chaque jour 3200 millions de secondes à échanger des poignées de mains. Ce qui représente finalement 37,000 jours de travail «perdus pour la production de paix de la République démocratique allemande».

On est sans nouvelles de deux membres de l'expédition française à l'Himalaya

LA NOUVELLE-DELHI, 17 (A.F.P.). — On apprend de source absolument sûre que M. Roger Duplat, chef de l'expédition lyonnaise dans le massif du Nanda Devi (Himalaya), dans la province de Charwak, ainsi qu'un de ses compagnons, M. Vignes, ont disparu en haute montagne le 29 juin.

Depuis cette date, en effet, aucune nouvelle n'a été reçue à la Nouvelle-Delhi au sujet de ces deux alpinistes. Il semblerait que MM. Duplat et Vignes partissent seuls en avant-garde afin de tenter d'atteindre le sommet du Nanda Devi, mais le 6 juillet, ils n'avaient pas encore donné signe de vie au camp de base.

Les pourparlers de paix avancent difficilement

La conférence de Kaesong semble avoir réalisé de nouveaux progrès

Mais, sur le front, on enregistre des mouvements communistes qui pourraient signifier une attaque imminente

QUELQUE PART EN CORÉE, 17 (A.F.P.). — Une nouvelle séance a réuni, mardi matin, les parlementaires alliés et communistes chargés de négocier un armistice.

Pendant que le convoi motorisé de l'O.N.U. se rendait à cette rencontre, des unités communistes poursuivaient leur infiltration à travers la colline en face des positions alliées établies sur le fleuve Imjin. On croit que 3000 communistes se sont retranchés sur les hauteurs environnantes qui dominent la route par laquelle le convoi moto-

Une semaine des troupes françaises à Paris



Une semaine des troupes françaises de terre, de mer et d'air vient d'avoir lieu à Paris. Voici l'exposition sur l'Esplanade des Invalides.

Pendant que M. Petsche poursuit ses consultations ministérielles

Par deux fois le R.P.F. est battu au palais Bourbon

Les gaullistes siègeront à l'extrême-droite
Le siège du général Koenig est sérieusement menacé

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Mauvaise journée pour le R. P. F. à l'Assemblée nationale où, par deux fois, la coalition antigauilliste a re-

puisé catégoriquement les thèses défendues par les porte-parole du Rassemblement du peuple français. En séance publique, c'est la question des places dans l'hémicycle qui est venue en discussion. Par 474 voix contre 127 l'assemblée a décidé que les parlementaires gaullistes siègeront à l'extrême-droite. La revendication des tranches supérieures soutenue par Jacques Soustelle a été écartée. Il n'y aura donc pas de compagnons sur les bancs de la Montagne. La réaction du groupe R. P. F. a été assez vive; mais on ignore encore si en manière de protestation les 121 élus gaullistes ne vont pas faire une grève symbolique en s'abstenant de paraître au Palais-Bourbon... au moins pendant quelques jours.

Le cas Koenig n'a pas non plus été tranché comme le souhaitait le R. P. F. et en commission le bureau chargé d'examiner le litige du Bas-Rhin a donné raison, par 24 voix contre 17, à la thèse M. R. P. concluant à l'invalidation des candidats gaullistes. Si l'assemblée suit l'exemple de sa commission — et tout indique qu'elle le fera — le vainqueur de Bir-Hackem aura subi le premier échec de son existence aventureuse. Le dossier sera plaidé sans doute très prochainement et il faut s'attendre ce jour-là à une séance particulièrement houleuse.

Sur le plan politique, la crise ministérielle continue à évoluer avec une lenteur désespérante et les chances de M. Petsche avaient sérieusement diminué hier soir en raison du refus catégorique de la S. F. I. O. d'accepter un quelconque compromis sur l'enseignement libre. Le président pressenti donnera sa réponse aujourd'hui. S'il se retire de la compétition, M. Vincent Auriol aura le choix entre M. René Pleven, M. Georges Bidault et M. René Mayer. La carte Henri Queuille est conservée en réserve...

M.-G. G.

L'Espagne mettra-t-elle des bases à la disposition des Etats-Unis?

L'amiral Sherman et le général Franco auraient envisagé cette possibilité au cours de leurs entretiens

MADRID, 17 (Reuter). — L'amiral Forrest Sherman, a rencontré le général Franco pour la deuxième fois mardi. Bien que rien de déterminant n'ait été divulgué sur cet entretien, on croit dans les milieux espagnols à la possibilité d'un accord par lequel l'Espagne s'engagerait à mettre des bases à la disposition des Etats-Unis.

L'Angleterre critiquée
PARIS, 17 (A.F.P.). — Dans une émis-

sion consacrée au séjour à Madrid de l'amiral Sherman, la radio espagnole, après avoir affirmé «l'importance des entretiens que le chef des opérations navales de la flotte américaine aura avec les autorités espagnoles, les Etats-Unis étant fermement décidés à inclure l'Espagne dans le dispositif de défense occidentale», a accusé la Grande-Bretagne «d'avoir pris la tête de l'opposition européenne à la participation de l'Espagne au système défensif de l'Occident».

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE BUTTES

Mise au concours

La place de garde forestier est à repourvoir. Entrée en fonction le 1er septembre 1951. Le cahier des charges peut être consulté à l'administration communale à Buttes. Les offres sont à adresser au Conseil communal jusqu'au 31 juillet prochain.



MISES DE BOIS DE FEU

Samedi 21 juillet 1951, le Conseil communal vendra en mises publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants façonnés dans les forêts du Mont d'Amin : 200 stères, hêtre et sapin, 1000 fagots. Rendez-vous des mises à 14 heures, vers la ferme Ariste Howard, au Pied-du-Mont-d'Amin, Chézard-Saint-Martin, le 16 juillet 1951. Conseil communal.



Mise de bois

La commune du Paquier vendra le samedi 21 juillet 1951, par voies d'enchères publiques, dans ses forêts sises au Rumont (route cantonale le Paquier - les Bugnenaes) : 170 stères de hêtre à port de camion. Rendez-vous des mises à 13 h. 30, vers les forêts, entre le Paquier et les Bugnenaes. Le Paquier, le 17 juillet. Le Conseil communal.

MAGASIN avec arrière-magasin

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Clerc, notaires. Tél. 5 14 69.

Echange

un appartement de quatre pièces, tout confort, contre un appartement de deux ou trois pièces avec confort. — Adresser offres écrites à T. V. 172 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer une jolie petite chambre meublée, bains, téléphone, central. Fr. 50.- par mois. S'adresser au 5 47 87.

A louer chambre indépendante non meublée, en plein centre. S'adresser au 5 47 87.

Chambre indépendante, chauffable, au centre, avec un lit à deux places. Demander l'adresse du No 139 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Dame de 65 ans, tranquille et soignée, cherche dans un petit milieu accueillant, une chambre avec pension. — Faire offres avec prix sous chiffres X. M. 176 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension est cherchée pour petite Française 8 mois, pour trois mois. Prix modéré. — Adresser offres écrites à X. N. 180 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de moyenne importance cherche

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

habile, pour tous les travaux, sachant bien l'allemand et le français. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et en indiquant les prétentions de salaire, sous chiffres D. M. 166 au bureau de la Feuille d'avis.

COMPTABLE DIPLÔMÉ

routiné et habitué à un travail précis et indépendant, au courant des machines comptables en général et du système « Burroughs » en particulier. Place d'avenir pour employé capable.

Offres détaillées avec curriculum vitae et certificats, sous chiffres B. W. 164 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer une jolie petite chambre meublée, bains, téléphone, central. Fr. 50.- par mois. S'adresser au 5 47 87.

CHAMBRE

Chambre indépendante, chauffable, au centre, avec un lit à deux places. Demander l'adresse du No 139 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE

Chambre indépendante, chauffable, au centre, avec un lit à deux places. Demander l'adresse du No 139 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE

Chambre indépendante, chauffable, au centre, avec un lit à deux places. Demander l'adresse du No 139 au bureau de la Feuille d'avis.

Revenus accessoires

Nous cherchons correspondants qui nous indiquent des adresses de nouvelles constructions et de modifications de bâtiments offrant la possibilité d'installer des réclames lumineuses et éclairages intérieurs. Discretion assurée. Bonne chance de gain supplémentaire élevé. Offres sous chiffres 6264 Z à Annonces-Suisses S. A., Zurich 23.

IMMEUBLES

On cherche à acheter ou à louer pour l'automne, une

PETITE MAISON

de campagne avec café-restaurant. Adresser offres écrites à Y. M. 179 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON

Dans un grand village du Vignoble, à vendre une

A LOUER

A louer local bien éclairé situé à proximité de la gare. Convientrait pour atelier ou entrepôt. — Adresser offres écrites à A. S. 96 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

pour fin septembre, à l'ouest de la ville, appartement de trois pièces, bains et chambre haute chauffable, à personnes tranquilles et solitaires. — Adresser offres écrites à N. D. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement à louer

A Pesoux, trois chambres, bains et chauffage central. — Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Appartement à louer

A louer à la rue des Moulins, immédiatement ou pour date à convenir.

Fabrique de ressorts de la région cherche une

JEUNE FILLE

habile. Serait mise au courant. Place stable. — Adresser offres manuscrites à D. X. 145 au bureau de la Feuille d'avis.

Voyageur

Commerce de charbons, bois et mazout, cherche voyageur de première force, très connu sur la place de Neuchâtel.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres W. S. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

La fabrique d'appareils électriques

Fael, à Saint-Blaise, engagerait

technicien-électricien

pour bureau de fabrication. Connaissance de la langue allemande exigée.

Calculateur

spécialisé dans l'étude des temps d'usinage, chronométrage et plans de fabrication.

Employée de bureau

pour travaux divers. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Prière d'adresser offres écrites ou de se présenter à l'usine.

Nous cherchons pour entrée à convenir une

EMPLOYÉE DE BUREAU

de bonne volonté et possédant la dactylographie. Nous prions les postulantes de se présenter au bureau ou de faire offres manuscrites avec prétentions et date d'entrée.

Meyer Söhne S. A., Bienne.

On cherche pour la mi-août

personne expérimentée et de toute confiance pour faire le ménage chez monsieur seul. Adresser offres écrites à L. E. 165 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une femme de ménage

une fois par semaine. Mail 46, rez-de-chaussée, tél. 5 57 58.

JEUNE FILLE

16 à 18 ans, est demandée pour aider au ménage (ou personne pouvant cuisiner). — Mme Porret, Eglise 2.

On cherche pour le 1er septembre ou pour époque à convenir, une

JEUNE FILLE

de 15 à 16 ans, aimant les enfants, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. — Offres à W. Schinz, Jardin botanique, Berne.

Ebénistes

Polisseurs

Ponceurs

trouveraient places chez R. Sichel, menuiserie-ébénisterie, Baumes sur Yverdon. Téléphone (024) 3 41 24.

On cherche pour tout de suite un jeune garçon, 16 ans, honnête, en qualité de

PORTEUR

Conditions d'après entente. — Offres à boulangerie F. Cattin, Ecluse 13, Neuchâtel.

On engagerait pour tout de suite ou pour date à convenir,

SOMMELIÈRE

connaissant si possible le service de table. Débutante acceptée. Faire offres à R. Comtesse, hôtel de Commune, Bevaix. — Tél. 6 62 67.

On cherche pour tout de suite,

bonne à tout faire

Bons gages pour personne qualifiée. — S'adresser à A.-E. Perret, chemin des Mulets 3, tél. 5 41 40.

Petite famille cherche

lessiveuse

S'adresser à M. Borel, Cios-Brochet, 2.

Femme de ménage

est demandée pour heures régulières, tél. 5 18 73.

On demande pour la 1er août,

dame ou jeune fille

pouvant s'occuper seule d'un ménage de cinq personnes, ainsi que de la cuisine. Place stable. Salaire à convenir. Adresser offres écrites à G. D. 129 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

jeune homme

ou ouvrier d'un certain âge pour aider à la campagne. Gages selon entente. S'adresser à Georges Favre, agriculteur, Fleurier (Neuchâtel).

Commerce d'alimentation cherche une

vendeuse

Entrée immédiate ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à M. C. 156 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

pâtissier-boulangier

qualifié. Place à l'année. Offres avec certificat et prétentions. Entrée pour date à convenir. Adresser offres écrites à K. M. 26 au bureau de la Feuille d'avis.

Usines GARDY S. A., la Jonction, Genève, cherchent

MÉCANICIEN MÉCANICIEN-RÉGLEUR MÉCANICIEN-CONTRÔLEUR

Se présenter à l'usine, 22, rue des Deux-Ponts, ou faire offres avec copies de certificat,

Aides-monteurs

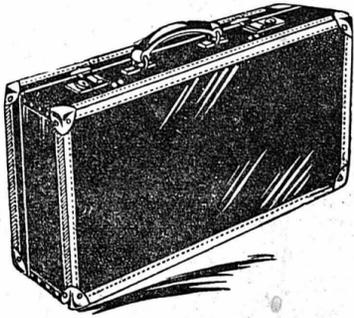
qualifiés seraient engagés par Calorie S. A., chauffage et ventilation. S'adresser au bureau, Ecluse 49, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée à convenir une jeune

employée de bureau

de bonne volonté et possédant la dactylographie

POUR UN BEAU VOYAGE,
UN BON BAGAGE



Suit-case en cuir et imitation
Valises spéciales pour avion
Sacs de voyage

BIEDERMANN
Maroquinier NEUCHÂTEL

Impossible
de laisser
passer
des occasions
pareilles !

Choix et qualité

Berbère 215 x 320	Fr. 725.-
Tâbriz 185 x 295	675.-
Descente Karadjâ	125.-
Descente Hemadjan	100.-
Descente Berbère	80.-
Descente Smyrne	50.-
Descente tissée	15.-
Passage moquette 50 x 495	40.-
Store 162 x 100	12.-
Store 310 x 150	35.-
Lino 200 x 87	30.-
Balatum 200 x 418	35.-
etc., etc.	

SPICHIGER
& Cie
6, Place-d'Armes
SOLDE

A vendre

canapés, fauteuils, chaises-longues, chaises, Guillois Meubles, rue Fleury 10, tél. 5 43 00.

OCCASIONS

bureaux-ministre - secrétaires, canapés, dressoirs, commodes, armoires, bahuts, lavabos, tables, chaises, divans, cuisinières à gaz, pousse-pousse, poussettes de chambre, radios, diverts, neufs, régulateurs, accordéons, chapeaux neufs. Tél. 5 12 43 - Marcelle Rémy, passage du Neuchâtel.

HUILES DE CHAUFFAGE



M. SCHREYER

COMBUSTIBLES

DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

le grand **COUP DE BALAI**
AUTORISÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE POLICE
DU 16 JUILLET AU 4 AOÛT

Grande baisse de prix sur nos
ROBES D'ENFANTS

en cretonne, flisca, plissaline, broderie anglaise, turitex, etc., grandeur de 65 à 95 cm.

anciens prix	39.-	29.50	40.50	48.-
sacré	10.-	15.-	20.-	25.-

Savoir acheter au bon moment

Faites vos achats
AUX ARMOURINS
Profitez au maximum de nos Rabais énormes !

NEUCHÂTEL

VEL fait merveille
pour les tissus délicats

VEL, une merveille de la science appliquée, a un pouvoir détergent élevé et mousse généreusement, même dans l'eau froide dure.

VEL ménage les couleurs, ne laisse pas de dépôt terne, mais conserve la luminosité des teintures.

VEL adoucit l'eau dure et prévient les croûtes calcaires qui détériorent les tissus délicats. Les étoffes restent souples, les fibres ne deviennent pas cassantes, leur longévité est prolongée.

VEL n'attaque pas les mains et est admirablement doux, car il est exempt d'alcali et absolument neutre.

Les bas, en particulier les nylons, restent beaux et deviennent plus durables. — VEL ne laisse pas de dépôt savonneux terne mais, au contraire, ravive les couleurs. Plus besoin de frotter, ni de tordre, il suffit de presser doucement les pièces dans le VEL, puis de les rincer.

VEL est le produit idéal pour les lainages, vêtements de tissu ou de tricot, couvertures, etc. VEL ne frotte pas la laine et conserve l'éclat des couleurs. Traités au VEL, les lainages n'ont jamais l'air « déjà lavés ».

Rideaux, dentelles, tissus imprimés et tapis ne devraient jamais être lavés autrement qu'au VEL, car il faut leur épargner l'usure du frottement, pour les laver à fond, confiez-les au bain de VEL auto-nettoyant.



VEL est un produit remarquable pour la lingerie délicate

Plus de dépôts calcaires qui étouffent les couleurs. Au contraire, VEL rafraîchit les teintures et ménage les tissus, car il nettoie automatiquement.

Colgate Palmolive S.A. / Zurich



Avec VEL - vaisselle lavée en moitié moins de temps sans essuyer.

Des milliers de ménagères suisses déjà, ont compris les avantages que leur offre VEL pour laver la vaisselle, les verres, les casseroles, les bouteilles: nettoyage rapide, facile et complet sans qu'il soit nécessaire de se fatiguer à frotter et à essuyer.

Ne pas faire bouillir le VEL, ne pas l'additionner de savon

Fr. 1.-, 2.50 et 5.-

ICHA compris, en vente partout

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ILE DES HOMMES DE FER

par **LUCIEN PRIOLY**

— Vous savez que l'enseigne de vaisseau Loik de Kerbihan, vous laissant poursuivre seul l'expédition dans l'île, s'était replié avec sa troupe sur la plage de débarquement, afin de ne mettre au courant de la nature peu banale des ennemis auxquels il s'était heurté.

« Dès que l'Auroch — retour d'une expédition fertile en incidents dont je vous ferai le récit tout à l'heure — eut jeté l'ancre, Kerbihan me fit son compte rendu. Immédiatement, je décidai d'organiser une colonne — dotée cette fois de matériel antichar — et de passer à l'offensive.

« Tandis que s'effectuait le débarquement de deux canons de cinquante-sept millimètres, j'allai examiner, avec l'ingénieur mécanicien, le char qui avait attaqué les trois éclaireurs du groupe Kerbihan et tué l'un d'eux. Bien qu'il fût en piteux

état — il s'était écrasé d'une hauteur de trente mètres sur les roches placées au pied de la falaise, à trois milles environ à l'ouest de la plage — j'en vis assez pour comprendre comment fonctionnait l'engin et quelle pouvait être la nature du rayon mortel projeté par le réflecteur parabolique que « l'homme de fer » tenait à la main.

— Et ce rayon est ?
— Comme vous l'avez deviné et expliqué à Kerbihan, un rayon analogue au rayon découvert par l'ingénieur Duniowski.

— C'est-à-dire un courant électrique à haute tension se propageant à travers l'atmosphère ?
— Oui ! D'ailleurs, j'en ai eu, depuis, la confirmation.

— C'est bien ce que je pensais... Et le char est mû par un courant électrique du même genre, n'est-ce pas ?
— En effet. Mais ne nous écartons pas de notre sujet. Pour ce qui est de la nature des engins, nous verrons cela plus tard.

« Donc, je vous disais que j'allai examiner le char tombé du haut de la falaise. Quand j'eus accompli cette tâche, je retournai à la plage de débarquement et donnai, à midi précis, l'ordre de départ.

« Guidée par Kerbihan, la colonne — composée de quarante sous-officiers, quartiers-maîtres et matelots munis de l'équipement de campagne — refit le chemin parcouru une fois

déjà par la plupart des hommes qui la constituaient. Tout en marchant, je pensais à vous et je vous avoue que je blâmais fort votre imprudence équipée ; mais c'est là une autre histoire.

« A deux heures, après une marche exténuante sous un soleil torride, nous arrivâmes à la position occupée par la colonne Kerbihan, lors de son combat avec le char. Je fis mettre alors mes canons en batterie et, donnant pour objectif « l'homme de fer » placé devant moi, je commandai le feu. Il ne resta bientôt plus, sur les chenilles, qu'un amas de fer tordu et déchéqueté.

« Deux des engins protégeant le sommet de l'île étaient hors de combat, j'avais en face de moi un passage de deux kilomètres à deux kilomètres deux cents. Sans hésiter, je remis ma troupe en marche...

— Vous n'avez pas craint d'être attaqué de flanc par les chars entre lesquels vous passiez ?

— Nullement ! D'après les explications que m'avait fournies Kerbihan, je m'étais, en effet, rendu compte que les mystérieux engins ne se mettaient en marche que lorsqu'un être animé parvenait à une certaine distance d'eux.

— Laquelle distance, à votre avis, devait être approximativement de six cents mètres, puisque les trois éclaireurs se trouvaient à six cents mètres environ : « l'homme de

fer » quand celui-ci les chargea ?
— Exact ! Le fait que les chars soient séparés d'environ sept cent cinquante mètres m'avait, d'autre part, apporté la preuve que mon raisonnement était juste.

Yves-Marie Le Marec approuva de la tête son interlocuteur qui poursuivait :

— Parvenu au bord du cratère, j'envoyai quelques hommes explorer les rives du lac qui le comble partiellement. Et, en me dirigeant avec ma troupe et mes canons — entraînés par leur « half-track » — vers les fumées couronnant le lieu de l'explosion, j'en inspectai les environs dans l'espoir de vous retrouver.

« Quand je fus arrivé à proximité de l'entonnoir, je donnai l'ordre à mes marins de mettre leur masque à gaz, car la persistance de la fumée m'inquiétait et je craignais qu'elle ne fût toxique... »

— Dès ce moment, vous pensiez que j'étais mort, n'est-ce pas ?

— Ma foi, oui ; mort ou mourant. Le fait que vous n'aviez pas manifesté votre présence après la canonnade m'incitait à penser que vous ne l'aviez pas — et pour cause — entendue.

— Et, c'est alors que vous m'avez trouvé ?
— Oui. Vous étiez étendu, la face contre terre, à quelques pas d'une galerie étroite et sombre. Ainsi, Le Marec le comprenait

maintenant, son subconscient avait enregistré les événements extérieurs pendant son évanouissement ; et, ceux-ci, interprétés et déformés par son cerveau fiévreux, avaient formé le cauchemar au cours duquel il s'était vu emporté par deux hommes dont le visage était un hideux groin.

— Et la fumée ? demanda-t-il.

« Comment avez-vous su que c'était de la fumée d'opium ? »

— C'est Guérin qui l'a déterminé, en ôtant son masque, tandis qu'on vous ramassait et qu'on vous portait sur mon ordre à l'intérieur de la grotte qu'un de mes hommes venait d'explorer.

— Comment avez-vous su que l'opium était caché dans des boîtes contenant, soi-disant, de la poudre d'œufs ?

— En vous ramassant, nous avons découvert le morceau de boîte que vous deviez examiner quand vous fûtes pris de syncope. L'étrangeté de la trouvaille m'incita à rechercher s'il n'y en avait pas d'autres du même genre à faire et je donnai l'ordre que l'on creusât le sol de l'entonnoir. Quelques instants plus tard l'un de mes hommes mettait à jour une boîte presque intacte et me l'apportait. Elle contenait une matière de couleur brune que Guérin me dit être de l'opium. Il me le prouva d'ailleurs peu après, en faisant devant moi une expérience que l'on pouvait

qualifier de « chimie amusante... »

— Il colora sa salive en vert, en sucant un morceau d'opium ?

L'officier parut surpris de la question du journaliste.

— Comment ? Vous connaissez cette « propriété » de l'opium ! s'exclama-t-il.

— Oui.
— Eh bien ! moi — oui, pourtant, ai vécu trois ans en Extrême-Orient — je l'ignorais, je l'avoue.

— Que voulez-vous, mon cher ami, chaque métier a ses obligations. Et n'importe quel métier a le devoir de journaliste, il y a celle de savoir une foule de choses qui ne serviront, au maximum, qu'une fois en une longue carrière, constata Le Marec.

Et il demanda après un moment de silence.

— Allez-vous faire porter un char à bord de l'Amroch ?

— Mon intention est d'en embarquer un, pour que nos experts l'étudient à Paris. Mais, comme j'ai arrêté les moteurs, afin d'éviter les accidents, et n'ose pas les remettre en marche de peur de commettre une erreur, les engins sont immobilisés.

« J'attendais votre réveil pour étudier avec vous le moyen d'en faire aller un jusqu'à la plage par ses propres moyens.

— Qu'entendez-vous par : « Les moteurs sont arrêtés ? »

— Venez voir.

(A suivre)

Grande vente fin de saison

autorisée par le département de police



« Nylon U.S.A. »

très fins, d'une belle transparence avec couture

solidé à **3.-** et **4.-**



UN LOT

tabliers-blouses unis ou imprimés, longues et courtes manches, que nous débarrassons

à **9.- 12.-** et **15.-**

UN LOT

tabliers avec boléro en vichy rayé plissaline imprimée ou cretonne imprimée

solidé à **12.-** et **15.-**

UN LOT

beaux sacs pour dames en cuir, simili-cuir et plastic soldé à

2.- 5.- 7.- 10.- 15.-

Ne manquez pas les soldes

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
 Maison d'ancienne renommée
 NEUCHÂTEL

USOL PREMIUM
ULTRA
ANTI-SOLVENT
CORROSIVE
 MOTOR OIL

ENTRAVE À LA VIE CHÈRE...

SANDALETTES EN RAPHA COULEURS

pour dames

5.-

SANDALETTES EN CUIR OU DAIM

noir, blanc, couleurs

pour dames

7.- 9.- 14.- 19.- 22.- 24.-

SANDALETTES EN DAIM GRIS

pour messieurs

14.-

SOULIERS EN CUIR BLANC POUR ENFANTS

27 à 35 = **16.-**

CHAUSSURES
CENDRILLON
 6, RUE DE LA TRÉILLE

Tous les jours
FILETS de PERCHES
 au magasin **LEHNHERR FRÈRES**

MOTOS

anglaises 500 TT. 1947-1950, ayant peu roulé, en vente, depuis 1000 fr. — Demandez des offres par écrit à M. Mayer, Fischergweg 3, Bâle.

« CHEVROLET » 13 CV. 1936, quatre portes, à vendre, prix très avantageux, éventuellement facilité de paiement et reprise d'une plus petite voiture ou moto. Adresser offres écrites à T. X. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

pour cause de double emploi, un appareil photographique « Voigtlander » Bessa F. 6.3, format 6 x 9, à l'état de neuf, et divers accessoires. Demander l'adresse au No 174 au bureau de la Feuille d'avis.

GROSSESSES

Ceinture très étudiée comme forme et prix. INCROYABLE NET Fr. 22.50. Envoi à choix. Indiquer taille. R. MICHEL, Mercerie 3, Lausanne.

A vendre un

PIANO

brun. — Adresser offres écrites à O. M. 178 au bureau de la Feuille d'avis.

CHIEN

A vendre petit chien, loulou de Poméranie, de sept mois.

VÉLO

« Allegro » noir, neuf, sans vitesse, très robuste, 150 fr., vélo d'enfant de 4 à 8 ans. — Grands-Pins 11.

Voitures

Quelques belles occasions. Facilités de paiements. Téléphone 6 30 39.

Pour varier vos menus

Ragoût de volaille frais

à Fr. 3.- le ½ kg. Prix spéciaux pour hôtels et pensions

au Magasin

Lehnherr

Tél. 5 30 92

Belle maculature

S'adresser

au bureau du journal

A REMETTRE A LAUSANNE

CONFISERIE - PATISSERIE - TEA-ROOM

avec la patente pour alcool, affaire importante, situation de tout premier ordre. S'adresser à Jean-Pierre GRAF, régisseur, 2, rue du Midi, LAUSANNE

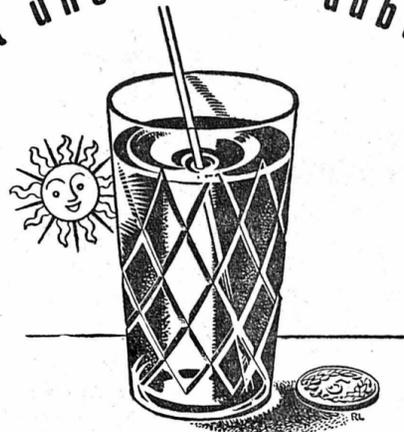
La tartine économique

Fromages HEIDI avec chèque Silva

Occasions

A enlever, pour cause de départ, plusieurs vélos, garçon et fille, Fr. 80.- et 100.-, beau fourneau à gaz trois feux avec rallonge deux feux, à l'état de neuf, Fr. 220.-, radiateur électrique 125 v, Fr. 20.-, lit complet, en crin animal, une place et demie, Fr. 170.-, superbe poste de radiodiffusion noyer, Fr. 125.-, buffet deux corps pitchpin, Fr. 150.- belle bibliothèque noyer, hauteur 2 m. 50, Fr. 180.-, tables, étagères, sommier, bois de lit en fond acajou, Fr. 5.-, 20.- et 30.-. Tél. 5 40 46.

Du bon sirop pas cher est une double aubaine



Du bon sirop, c'est vraiment délicieux. Mais le sirop pur jus de fruits est cher, alors qu'une dépense de 78 cts. pour acheter une fiole d'extrait pour sirop DAWA est à la portée de toutes les bourses. On obtient ainsi tout un litre d'excellent sirop dont un verre ne coûte pas plus d'un sou. De nos jours, c'est possible grâce aux

EXTRAITS POUR SIROPS

DAWA

Aromes: grenadine, framboises, citron, orange, cassis etc.

En vente partout à 78 cts. le flacon, 1 l. compris.

DR. A. WANDER S.A., BERNE

NOS VENTILATEURS MURAUX ET DE TABLE FIXES ET OSCILLANTS



A vendre

une poussette

en très bon état et

un vélo d'homme

« Condor », trois vitesses, à l'état de neuf. S'adresser: Carrels 3, Peseux.

Mobilier complet

neuf de fabrication, à vendre au prix imbattable d'avant les hausses, livré franco avec les garanties habituelles, tout compris, **Fr. 2980.-**

Il se compose de:

- quatre tabourets laqués ivoire, dessus lino,
- une table de cuisine assortie,
- une chambre à coucher, modèle récent, façon noyer, lits jumeaux, tables de nuit, coiffeuse, armoire trois portes, deux sommiers avec traversins réglables, deux protège-matelas rembourrés, deux matelas DEA, un tour de lits moquette, un couvre-lits, un plafonnier avec lampes de chevet,
- une chambre à manger avec joli buffet de service façon noyer, moderne, une table à rallonge et six belles chaises,
- un lustre de salle à manger,
- un fond de chambre moquette.

La chambre à coucher seule, avec même literie... **Fr. 1290.-**

Pour visiter, automobile à la disposition des intéressés; téléphonez aujourd'hui encore pour fixer un rendez-vous.

AMEUBLEMENTS ODAC FANTI & CIE

Grande-Rue 34-36, tél. 9 22 21 - COUVET

HEXAVAP

Tablettes à évaporer contre les insectes nuisibles dans les habitations et les entrepôts

DR R. MAAG S. A. DIELSDORF-ZÜRICH

A VENDRE

agencement complet d'une charcuterie: frigo, balance, machine à hacher, plot, banque, etc. Convient pour débutant ou succursale. Adresser offres écrites à F. C. 171 au bureau de la Feuille d'avis.

Baisses...

Société coopérative de Consommation

Baisses...

Huile comestible

2.90

le litre

MOINS RISTOURNE (verre à rendre)

Huile d'arachide

3.15

le litre

MOINS RISTOURNE (verre à rendre)

Huile d'olive

3.90

le litre

MOINS RISTOURNE (verre à rendre)

Saindoux du pays

1.70

le ½ kg.

MOINS RISTOURNE (pur porc)



SUNLIGHT
FLOCONS DE SAVON

Maintenant le linge
de toute la famille
est vraiment propre - PROPRETE SUNLIGHT!

Que ce soit pour la grande ou la petite lessive, pour le linge fin, pour la chaudière ou la machine à laver, lorsque vous employez les doux flocons SUNLIGHT, ils forment aussitôt une mousse abondante et détergente. Les flocons SUNLIGHT, si fins et délicats, nettoient le linge tout simplement et naturellement, mais en le ménageant, car ils proviennent d'un savon pur et bon!

Les flocons SUNLIGHT, faits de bon savon pur, entretiennent le linge de toute la famille!

Pas de risque que vos mains soient rudes et gerçées! Dans la douce mousse Sunlight, elles demeureront tendres et souples!

FÊTE DES VENDANGES 1951 CORSO FLEURI

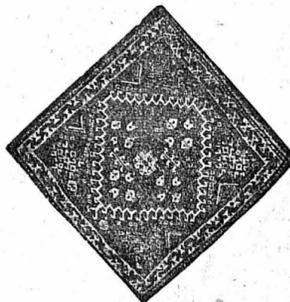
Afin de faciliter la préparation du prochain cortège des vendanges de Neuchâtel, les personnes (fleuristes, maisons de commerce, sociétés, particuliers) désirant participer à l'un des groupes suivants :

**CHARS FLEURIS
CHARS RÉCLAME (fleuris)**

sont priés de faire parvenir leurs inscriptions et demandes de renseignements, JUSQU'AU 20 JUILLET 1951, à M. P. Mennet, case postale 428, Neuchâtel (tél. 5 25 05).

COMMISSION DU CORTEGE.

Nous offrons quelques



TAPIS

légèrement détériorés pendant le transport

milieux et garnitures de chambres à coucher

Ces tapis en vente de 14 h. à 18 heures à la gare aux marchandises, 2me étage, Neuchâtel

E. Gans - Ruedin

Importateurs - NEUCHÂTEL - Tél. 5 36 23

Comme il se réjouit d'être à vous!



GEVABOX
avec deux des étonnants rollfilms

GEVAPAN
même tous les impôts compris

27.20

Dans tous les bons magasins d'articles photographiques.

Gevabox et Gevapan, deux réalisations mondiales de Gevaert, W. Roosens & Cie, Bâle

Principaux résultats de la Fête fédérale de gymnastique

Un extrait du palmarès intéressant notre région

Les meilleures sections de Suisse

Il se confirme, à l'issue de la Fête fédérale de gymnastique, que la section de Chiasso a obtenu le plus haut total (147,75 points) et qu'elle s'est ainsi révélée la meilleure du pays.

A part cela, voici par divisions et selon le genre de concours qu'elles ont exécuté, les meilleures sections suisses :

Concours A
2me division : Biemme-Ville, 143,18; 3me division : Emmenbrücke, 144,73; 4me division : Lyss, 143,98; 5me division : Lugano, 145,25; 6me division : Widnau, 145,85; 7me division : Milan Pro Patria, 145,95; 8me division : Sevelen, 146,01.

Concours B
3me division : Bâle Kaufleute, 143,80; 4me division : Riehen, 144,12; 5me division : Soleure Amicitia, 143,87; 6me division : Winterthur Kaufleute, 144,18; 7me division : Police cantonale de Thurgovie, 146,75; 8me division : Frauenfeld Concordia, 146,15.

Concours C
3me division : Berner Bumpflitz, 143,92; 4me division : Rheinfelden, 144,59; 5me division : Buchs, 144,12; 6me division : Wigoltingen, 145,28; 7me division : Dussnang, Oberwangen, 145,77; 8me division : Grusch, 145,34.

Concours D
1er division : Berner-Bourgeoise, 144,68; 2me division : Wil, 144,21; 3me division : Coire-Bourgeoise, 144,61; 4me division : Zurich Police cantonale, 145,50; 5me division : Hägendorf, 145,15; 6me division : Waldenbourg, 145,06; 7me division : Delémont, 142,93; 8me division : Goldach, 143,57.

Concours E
Meilleur résultat absolu : Bellinzona, 146,72 (concours athlétique, 1610,90).

Résultats des concours de sections

Couronne de laurier 1er classe avec franges or : 140 points et plus.
Couronne de laurier 2me classe avec franges argent : 135 points et plus.

Concours A
2me division (56-70 gymnastes) : Neuchâtel-Ancienne, 142,84; 3me division (40-55 gymnastes) : Yverdon-Amis-Gymns, 141,43; 5me division (24-31 gymnastes) : Payerne, 142,24; Colombier, 141,10; Couvet, 143,18; Porrentruy, 143,94; 6me division (16-23 gymnastes) : Corcelles-Payerne, 140,91; Villaret, 143,71; Renan, 143,27;

BILLET CHAUX-DE-FONNIER

L'aérodrome des Eplatures — Le problème des salles

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous écrit :

A la suite du rejet par le peuple neuchâtelois, en 1948, du projet d'aérodrome du Crêt-du-Loche, devisé à 3 millions de francs, les autorités communales du Locle et de la Chaux-de-Fonds ne restèrent pas inactives. Diverses études furent entreprises et un nouveau projet, plus modeste, sans doute, va être finalement réalisé, puisqu'il prévoit un demi-million pour le nouvel aménagement de l'aérodrome des Eplatures. La dépense sera couverte par les subventions fédérale et cantonale de 145.800 fr. chacune et les part de la commune du Locle de 52.100 fr. et de la Chaux-de-Fonds de 156.300 fr.

L'agrandissement de la place d'aviation des Eplatures contribuera, on l'espère du moins à développer encore le transport des voyageurs et de fret et à sortir encore davantage le haut du pays de Neuchâtel, du redoutable isolement contre lequel il doit lutter sans cesse.

Depuis l'heureux développement de la Chaux-de-Fonds, dû à l'essor économique, les améliorations qui lui donnent un aspect nouveau, la confiance qui succède au découragement des longues années de crise, le nouvel aérodrome répondra ainsi aux exigences d'une ville de son importance. Il pourra être admis dans la classe J. de l'O.F.A. (Office fédéral de l'air).

La société N.H.O.R.A. continuera à fonctionner comme société d'exploitation. Cette dernière grâce à une constante volonté, à la collaboration appréciée de l'aéro-club, a déjà formé 50 pilotes d'avions à moteur, 15 pilotes de planeurs et 7 pilotes préliminaires. Au cours de l'année dernière, il a été enregistré 2429 vols et un total de 1938 passagers.

A plusieurs reprises déjà, le problème de la construction d'une grande salle a été débattu au sein du Conseil général. L'autorité exécutive, après une longue étude de la question, est arrivée à la conclusion qu'une salle à buts multiples ne pourrait rendre les services qu'on attendrait-elle et satisfaire à la fois tout le monde. Ce point de vue, finalement partagé par le Conseil général, ce dernier, dans sa séance du 7 mars 1950, a autorisé l'acquisition de l'ancien Stand. Ce vieux bâtiment va être remis en état grâce à un crédit voté de 570.000 fr. Il répondra ainsi à un vœu des sociétés locales, demandant, avec instance, un établissement suffisamment grand pour l'organisation de soirées et de congrès. Sa grande salle pourra servir 400 à 500 repas.

La salle communale, utilisée aussi comme cinéma, subira également d'importantes transformations; elle continuera d'offrir la possibilité de réunir plus de mille personnes. Elle sera cependant rendue plus accueillante par un nouvel éclairage et une isolation complète contre les bruits des étages supérieurs.

Enfin, le Conseil communal se propose de constituer un fonds pour aider à la réalisation d'une salle destinée plus spécialement aux concerts. Il sera affecté à ce but une part des recettes provenant de la taxe sur les concerts et spectacles. La commune apportera, de ce fait sa contribution à la Fondation Musica, qui a repris l'étude du projet d'une salle destinée aux concert symphoniques, avec vestiaires de dégarage permettant de desservir en même temps le théâtre.

Deux Zuricois arrêtés pour tentative de meurtre

ZURICH, 17. — La police a arrêté dans le 7me arrondissement de Zurich deux frères pour tentative de meurtre, menaces et tentative d'enlèvement. Le premier, âgé de 29 ans, est agent d'assurances, et le second, âgé de 20 ans, employé de commerce. L'aîné s'est divorcé il y a trois semaines. Depuis lors, il poursuivait toujours son ancienne femme de ses assiduités. Finalement, celle-ci chercha refuge chez un ancien instituteur.

Jeudi passé, la femme et l'instituteur se trouvaient en compagnie d'un autre couple dans un café. L'ex-mari et son frère, qui étaient en quête de la femme, reconquirent la voiture de l'instituteur parquée devant le restaurant, et attendirent la sortie du couple. Une poursuite sauvage s'engagea après que la femme et l'instituteur furent montés dans leur automobile. Finalement, celui-ci réussit à semer ses poursuivants. Mais ceux-ci, sachant que l'instituteur empruntait la route principale qui conduit à Winterthour pour rentrer chez lui, le rattrapèrent à Schwammen-Dürdis un succursale tenta alors d'échapper en faisant un détour par Dubendorf. Il revint sans encombre à Kempthal. Mais les deux frères l'attendaient près du bâtiment de la station, avec leur auto.

Après un court trajet, l'instituteur dut faire halte, n'étant plus à même de conduire son véhicule. Il chercha de l'aide en arrêtant les voitures venant en sens inverse. Mais les deux agresseurs l'en empêchèrent en le menaçant d'un revolver. L'aîné tenta même de l'entraîner dans la forêt, où il voulait poignarder sa victime. Son jeune frère réussit toutefois à l'en dissuader. Finalement, l'instituteur fut contraint de donner l'adresse de la femme. On l'obligea à revenir à Zurich avec sa voiture et de montrer l'appartement de son amie. Puis on le libéra.

Vendredi matin, les deux agresseurs veillaient près du domicile de la femme, dans l'intention de l'emmener. Au moment où la femme parut, les deux hommes furent arrêtés. Dans l'automobile, on trouva un poignard et une petite valise contenant notamment une fine coutelette, quelques mouchoirs et une bouteille de chloroforme.

L'Union soviétique ne cesse d'armer ses satellites balkaniques

LONDRES, 17 (Reuter). — M. Dedijer, secrétaire de la commission parlementaire des affaires étrangères de Yougoslavie, a déclaré à une manifestation travailliste que la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie avaient actuellement sous les armes plus de 830.000 hommes, soit trois fois plus que ne le permet le traité de paix. Il a ajouté que la paix des Balkans dépendait exclusivement de l'U.R.S.S.

D'après lui, du matériel de guerre russe arrive sans interruption dans les ports de la mer Noire, depuis environ une année et l'on a constaté qu'une division blindée de l'armée bulgare, concentrée depuis peu de temps à la frontière, était entièrement équipée avec des armes russes.

La puissance de son propre armement

BIRMINGHAM, 17 (Reuter). — M. Wyatt, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre a déclaré en substance dimanche soir, à Birmingham :

Nous croyons que notre programme d'armement et la puissance de nos alliés réunis sont suffisants pour détourner les Russes de partir en guerre. Notre effort militaire a pour objet de nous mettre en état de les tenir en respect, même lorsqu'ils disposent d'un stock de bombes atomiques. Le fait est qu'ils ont 215 divisions sur pied de guerre, alors que nous n'en avons que dix, et 4 millions de soldats, contre 750.000 en Grande-Bretagne. De plus ils peuvent mobiliser encore 8 millions d'hommes immédiatement. Ils entretiennent 28 divisions complètement équipées, dont 18 divisions blindées, en Allemagne orientale. Ils ont 5000 unités dans ce pays seulement. Ils ont embrigadé de force 60.000 Allemands dans des formations militaires.

Leurs satellites, ont eux de 60 à 70 divisions sur pied de guerre, alors que notre programme d'armement ne permet pas à notre pays d'en avoir plus qu'un seul d'entre eux. Le service militaire dure 4 ans en U.R.S.S. et 2 ans chez nous. L'âge du recrutement est fixé à bas à 15 ans.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal, 7.15, inform, et heure exacte, 7.20, musique nordique, 11 h., Tours de chant, 11.45, Vies intimes, vies romanesques, 11.55, œuvres de Telemann et Haydn, 12.15, danses suisses, 12.25, le rail, 12.46, les ailes, 12.45, signal horaire, 12.46, inform, 12.55, sans annonce, 13.45, la femme chez elle, 16.29, signal horaire, 16.30, de Beromünster : une heure de musique légère, 17.30, la rencontre des isolets. Le capitaine Fraconess, de Th. Gautier, 17.55, au rendez-vous des benjamins, 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires, 18.40, intermède musical, 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.08, le Tour de France cycliste, 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée, 19.15, inform, 19.25, destins du monde, 19.35, au petit bonheur la chance, 20 h., Ménage d'automne, par Charje Gerval et Alfred Penay, 20.35, le pays qui chante, 20.45, Grand concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Ernest Ansermet. Au programme : Haendel, Haydn, Honegger, Liszt, 22.30, inform, 22.35, pénombre.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., inform, 11 h., de Sottens : émission commune, inform, 12.40, parade des refrains.

Communiqués

Cormus, Yverdon

Les 21 et 22 juillet prochains se dérouleront les fêtes Cormus bien connues depuis quelques années. Toute la ville sera égayée par le défilement, dans tous les sens l'après-midi du 22 de groupes humoristiques et fanfares.

Un grand cortège se déroulera ensuite, en circuits fermés, sur la place de l'Hippodrome, où tout est mis en œuvre pour recevoir dignement les visiteurs. Du nouveau, de la gaieté, tels sont les emblèmes de cette fête.

Féerie sur le lac de Lugano

La grande affluence des étrangers dans la région de Lugano a donné naissance à une nouvelle tradition qui s'imposera désormais : Les fêtes du lac, organisées par Lugano et Camplone, ces fêtes grandioses se dérouleront du 21 juillet au 1er août et couronneront la saison estivale. Des feux d'artifice, fêtes vénitienes, illuminations, concerts et manifestations sportives feront de Lugano et de son lac le centre de toutes les attractions et le but des touristes. Un programme de choix a été élaboré par les syndicats d'initiative et leurs collaborateurs.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

Colombier; administrateurs : Claude Pizzera à Colombier, et Marcel Chappuis, à Neuchâtel.

6. Radiation de la raison sociale Albert Bühler, à la Chaux-de-Fonds, fabrication de montres Roskopf, achat et vente de montres en tous genres, par suite de transfert de la maison à Longeau.

9. Modification des statuts de la société Saga S.A. à la Chaux-de-Fonds, cette dernière ayant modifié comme suit son but : représentation, achat et vente, notamment d'articles divers en matière thermotur.

9. Radiation de la raison sociale Baser et Cie, société anonyme, fabrication et vente d'eaux gazeuses, de limonades, liqueurs, la liquidation étant terminée.

9. Modification des statuts de la société Electricité Neuchâteloise S.A. à Neuchâtel, cette dernière ayant porté son capital social de 2.000.000 de fr. à 3 millions de francs.

10. Radiation de la raison sociale Mme Ange Seewer, à la Chaux-de-Fonds, commerce de produits de nettoyage en général et articles de réparations pour cycles, par suite de cessation de commerce.

10. Liquidation de la société « Le crédit organisé S.A., Credor, en liquidation », à Neuchâtel; la radiation ne peut être opérée, le consentement de l'autorité fiscale cantonale faisant défaut.

10. Liquidation de la société « Henri Hinden-Niklaus, Société anonyme », à Saint-Blaise, acquisition, construction et vente d'immeubles; la radiation ne peut être opérée, le consentement des autorités fiscales fédérale et cantonale faisant défaut.

10. Liquidation de la raison sociale Albert Bührer, à la Chaux-de-Fonds, fabrication de montres Roskopf, achat et vente de montres en tous genres, par suite de transfert de la maison à Longeau.

9. Modification des statuts de la société Saga S.A. à la Chaux-de-Fonds, cette dernière ayant modifié comme suit son but : représentation, achat et vente, notamment d'articles divers en matière thermotur.

9. Radiation de la raison sociale Baser et Cie, société anonyme, fabrication et vente d'eaux gazeuses, de limonades, liqueurs, la liquidation étant terminée.

9. Modification des statuts de la société Electricité Neuchâteloise S.A. à Neuchâtel, cette dernière ayant porté son capital social de 2.000.000 de fr. à 3 millions de francs.

10. Radiation de la raison sociale Mme Ange Seewer, à la Chaux-de-Fonds, commerce de produits de nettoyage en général et articles de réparations pour cycles, par suite de cessation de commerce.

10. Liquidation de la société « Le crédit organisé S.A., Credor, en liquidation », à Neuchâtel; la radiation ne peut être opérée, le consentement de l'autorité fiscale cantonale faisant défaut.

10. Liquidation de la société « Henri Hinden-Niklaus, Société anonyme », à Saint-Blaise, acquisition, construction et vente d'immeubles; la radiation ne peut être opérée, le consentement des autorités fiscales fédérale et cantonale faisant défaut.

Julien 25. Sous le raison sociale E. Besançon S. A. (E. Besançon A. C.) à Neuchâtel, il a été constituée une société anonyme ayant pour but la fabrication et le commerce de parties détachées de mécanique de précision, de décolletage, etc. En outre, elle peut aussi s'occuper de tous autres travaux mécaniques et s'intéresser à toutes autres affaires industrielles et commerciales analogues. Capital social : 50.000 fr. Président : Hans Luginbühl, à Berne, secrétaire : Otto Lugnbühl, à Berne. Directeur : Ernest Besançon, à Neuchâtel.

30. Modification des statuts de la maison Michels Frères S. A. à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'une scierie, charpenterie, menuiserie, construction de chalets et bureau technique, ainsi que le commerce de bois, la société étant désormais « Constructions en bois, Albert Michels S. A.

Julien 2. Modification des statuts de la société Montres Prexa S. A. (Prexa Watch Ltd), au Locle, fabrication et commerce d'horlogerie, la société pouvant désormais s'intéresser à toutes opérations que concourent, industrielles, mobilières ou immobilières, susceptibles de faciliter la réalisation du but social.

2. Radiation de la raison sociale Maxime Pittet, au Locle, sellerie-tapisserie, par suite de cessation de commerce.

3. Radiation de la raison sociale E. Stocker-Champelini, au Locle, épicerie-pâtisserie, par suite de remise de commerce.

3. Radiation de la raison sociale Meval S. A. à Saint-Blaise, mise en valeur de tous brevets, achats et vente de tous articles et machines, par suite de transfert du siège de la société à Zurich.

4. Radiation de la raison sociale Saga S. A., succursale Omsa Saint-Blaise, à Saint-Blaise, machines et meubles de bureau, avec siège principal à la Chaux-de-Fonds, la société ayant supprimé sa succursale de Saint-Blaise.

Julien 4. Sous le raison sociale « Ed. Junod, succursale de la Chaux-de-Fonds », à la Chaux-de-Fonds, la maison Ed. Junod, à Lausanne, commerce de meubles et d'articles de ménage, a été transférée à la Chaux-de-Fonds. Le chef de la succursale est Edmond-Eduard Junod, à Lausanne.

5. Dissolution de la raison sociale Pharmacie-droguerie C. et J. Pilonel, à la Chaux-de-Fonds, l'associé Jean-Alphonse Pilonel s'étant retiré de la société. La raison est radiée. L'associé Colette-Germaine Pilonel continue les affaires comme entreprise individuelle sous le raison sociale : Pharmacie-droguerie Mme Pilonel.

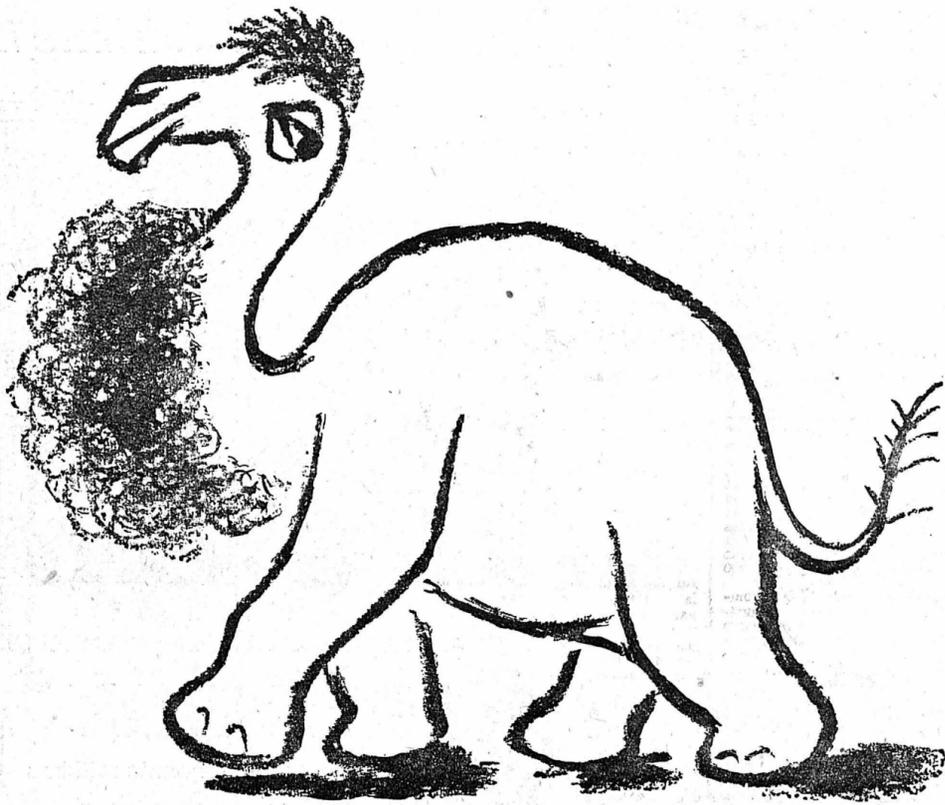
5. Sous la raison sociale Société Immobilière Faubourg de l'Hôpital 29 S.A., à Neuchâtel, il a été constituée une société anonyme ayant pour objet l'expertise, la gestion, l'achat, la vente, la mise en valeur d'immeubles, le courtage d'immeubles et fonds de commerce, en général toutes opérations financières et hypothécaires y relatives, et plus spécialement l'achat d'une parcelle du Cadastre de Neuchâtel; elle peut s'intéresser à toutes entreprises financières et commerciales se rattachant à son objet. Capital social : 50.000 fr. Président : Joseph Pizzera, à

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Moniteurs samaritains neuchâtelois

(sp) Les moniteurs et monitrices de l'Association neuchâteloise des samaritains a composé comme suit son nouveau comité : président, M. Jean Huguenin; caissière, Mme Gertrude Perdrizat; secrétaire, Mlle Agathe Ghizzi; journal et procès-verbaux, Mlle Juliette Blanc; assessores, M. Jean Scherz, Mme Kunz et Mlle Vauthier.

L'association a profité de cette assemblée pour célébrer le vingtième anniversaire de fonctions comme caissière de Mlle Perdrizat à laq' elle un modeste souvenir et des fleurs o. été remis en signe de gratitude pour son dévouement et sa fidélité.



Connaissez-vous le droméphant?

Cet animal sensationnel est issu d'une rencontre imprévue entre le dromadaire et l'éléphant. Il a perdu trompe et bosse, mais il a gagné des vertus plus précieuses: la sobriété unie à la puissance de travail.

Vous n'y croyez pas? Jamais vu? Pas entendu parler? Quel dommage, quel dommage. Nous non plus, justement... La nature se refuse à fondre en un seul être toutes les qualités: l'histoire naturelle n'est pas un roman.

L'histoire des cigarettes non plus, tenez. Là aussi, il faut savoir choisir. Les cigarettes à bout filtre connaissent actuellement une certaine vogue. Toutefois, n'oublions pas que personne ne peut filtrer la fumée, autrement dit retenir de la nicotine et d'autres corps chimiques, sans qu'une partie des

substances aromatiques qui font la valeur d'une cigarette demeurent elles aussi dans le filtre. Plus le filtre est efficace, plus la cigarette est fade, et plus on s'éloigne de l'idéal du vrai fumeur.

Si donc vous voulez apprécier une authentique Maryland, si vous voulez jouir pleinement de son arôme et savourer tout son incomparable bouquet, fumez la Parisienne ordinaire, la Parisienne sans filtre.

Si votre cœur est sensible et si vous subissez les effets de l'énerverment collectif qui caractérise notre époque trépidante, fumez alors la Parisienne au cercle rouge, la Parisienne munie d'un filtre breveté d'une conception toute nouvelle. Vous n'y trouverez plus le plein arôme d'une vraie Maryland; par contre, une partie appréciable de la ni-

cotine sera éliminée. Bref, ce filtre assure le maximum d'arôme compatible avec une diminution de la nicotine.

Avec ou sans filtre, la Parisienne vous offre les tabacs de Maryland les mieux choisis, dont le mélange est effectué en vertu d'une expérience de quarante ans. Qualité des tabacs, secret du mélange: c'est ce qui fait de la Parisienne la cigarette la plus fumée en Suisse.

PARISIENNE

avec ou sans filtre

90 ct.



PENSION MIXTE pour enfants

(de 3 à 12 ans)

Air vivifiant, climat moyen
Vacances — Cures de repos
Changement d'air — Convalescence

LES ACACIAS, Bôle Neuchâtel

Altitude 526 m. - Tél. (038) 6 30 39



HOTELS - RESTAURANTS - PENSIONS

LES BELLES EXCURSIONS PATHEY ACCOMPAGNÉES

Mercredi 18 juillet
Chalet Heimelig

retour par la Chaux-de-Fonds
Départ: 14 h. Prix: Fr. 5.—

Dimanche 22 juillet
Col du Susten

par Interlaken
retour par l'Axenstrasse - Lucerne
Départ: 6 h. 15 Prix: Fr. 23.—

LA PREMIÈRE ET MAGNIFIQUE
COURSE EN AUTOCAR

à
SAAS - FÉE

les 28-29 et 30 juillet

Demandez programmes et renseignements,
inscriptions chez Mme Fallet, magasin de
cigares, Grand-Rue 1,

et au

GARAGE PATHEY & FILS
Manège 1 NEUCHÂTEL Tél. 5 30 16

Le télésiège de Verbier (Valais)

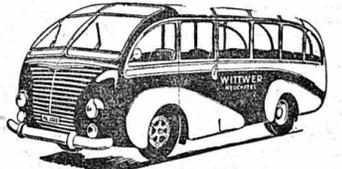
vous conduit en 14 minutes au

CŒUR DES ALPES

Altitude 1500-2200 m.

Excursions: cabane du Mont-Fort, la Rosa-Blanche,
le Mont-Fort, les Monts-de-Sion, le Mont-Gel,
lac des Vaux, etc.

Prix spéciaux pour sociétés et membres du C.A.S.



Mercredi 18 juillet
Chalet Heimelig
La Chaux-de-Fonds
Départ 14 heures

Jeu 19 juillet
Saut-du-Doubs
(autocar jusqu'aux
Brenets)
Départ à 13 h. 30

Dimanche
22 juillet
CHAMPÉRY
Départ: 7 heures
Place de la Poste

Mardi 24 juillet
Saut-du-Doubs
(autocar jusqu'aux Brenets)
Départ à 13 h. 30

Mercredi, jeudi
25 et 26 juillet
et chaque
mercredi et jeudi
**Grimsel - Furka
Susten**
Deux jours au ralenti
Départ: 8 heures
Place de la Poste

Dimanche
29 juillet
**Grand-
Saint-Bernard**
Départ: 6 h. 15
Place de la Poste

Dimanche
29 juillet
ADELBODEN
Tour du lac de Thoune
Départ: 7 heures

Mardi 31 juillet
La Schynige-Platte
Tour du lac de Thoune
Départ: 7 heures
Place de la Poste

Du 6 au 8 août
3 jours
**Grand tour
du Mont-Blanc**
Grand
et Petit-Saint-Bernard
Cols
de l'Iséran et du Galibier

Programmes, renseignements, inscriptions:
LIBRAIRIE BERBERAT
sous l'hôtel du Lac - Tél. 5 28 40
F. WITTEW & Fils, Neuchâtel
Tél. 5 26 68

THÉÂTRE

Tél. 5 21 62

Cinéma Dès ce soir à 20h.15 Pour 4 jours seulement

UN DOUBLE PROGRAMME EXCEPTIONNEL

1° **ALAN LADD** dans
Un programme Paramount

APRÈS MINUIT

Un film mouvementé qui vous tient en
haléine d'un bout à l'autre!

2° Un film policier
extraordinaire

**RETENEZ
cette BLONDE**

Tous
les soirs
à 20 h. 15



**CAPTAIN
CAREY,
U.S.A.**
A Paramount Picture



NO 5.45.21

TOUTES
INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
TÉL. 5.45.21

Elexa
ÉLECTRICITÉ

RUELLE DOUBLE 1
NEUCHÂTEL

Autos-Motos

Ventes - Achats
Echanges
AUTO - CHATELARD 9
Peseux - Tél. 8 16 85

la prairie

son assiette sur le
pouce à Fr. 2.—
Laitues
Saucisse de porc
Pommes de terre



Si, à la fin de la journée, vous avez les
pieds fatigués, enflés ou douloureux,
faites-les examiner:

**JEUDI 19 JUILLET
de 9 h. à 17 heures**

un spécialiste « BIOS » sera à votre
disposition pour s'entretenir avec vous
de l'état de vos pieds. Cette consulta-
tion vous est offerte à titre gracieux
par la maison « BIOS ».

Profitez donc de l'occasion qui vous
est présentée! N'oubliez pas que seuls
de bons pieds sont à même d'effectuer
le travail journalier que nous exigeons
d'eux.

Grande cordonnerie J. Kurth
3, rue du Seyon
NEUCHÂTEL



ERÈS-CORSETS

Le magasin de la
femme soucieuse
de son élégance

Mesdames, adressez-vous chez la
corsetière spécialiste

Mme L. ROBATEL

Chavannes 3 NEUCHÂTEL
Tél. 5 50 30

L'ÉCLAT

Cuisines
Parquets
Fenêtres

Tél. 5 53 61
Manège 54

DIPLÔME

ÉCOLES TAMÉ

NEUCHÂTEL, Concert 6, Tél. 5 18 89, Lucerne,
Zürich, Bellinzzone Sion, Fribourg, Saint-Gall
N.B. Ecologie Fr. 170.- par mois (tout compris)

A VENDRE

A vendre
« Vanguard »
1948, 45.000 km., en ex-
cellent état de marche.
Radio d'origine. Chauffage,
dégivrateurs. Deux
phares brouillard, inté-
rieur de cuir roux,
n'ayant jamais eu d'acci-
dent. Tél. (038) 6 34 88.

A VENDRE

une volière et une
chienne « Chow-chow ».
J. Dupont, Poudrières 1.

A vendre

AUTO 6 HP
bon état. Prix: 1200 fr.
Téléphoner au No (038)
7 61 94.

A VENDRE

une commode Louis XV
marquetée, dessus marbre
et bronze. Copie d'an-
cien. — Rue Fleury 10,
au 2me étage.

A VENDRE

pour jeune homme, peti-
te taille, complets, ves-
tons, manteau de pluie,
cravates. Prix avantageux.
S'adresser: P. Cudinoud,
Mettler 20, Neuchâtel.

A vendre un

BUREAU

S'adresser: Côte 50.
A vendre un
POUSSE-POUSSE DODO
en très bon état. S'adres-
ser aux Fausses-Brayes 7,
4me étage.

A vendre un

radio « Médiateur »
de deux longueurs d'on-
des, 80 fr. — S'adresser:
tél. 5 27 21.

A vendre

buffets de service, noyer,
85 fr., tables de salle à
manger, noyer, 35 fr.,
chaises de salle à man-
ger, 10 fr. Guilloid, meu-
bles, rue Fleury 10. —
Tél. 5 43 90.

A VENDRE

secrétaires, bureaux mi-
nistre, bureaux de dames,
classeur. Guilloid, meu-
bles, rue Fleury 10. —
Tél. 5 43 90.

AU

**GORSET
D'OR**

Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE

**Ceintures
spéciales**
dans tous genres
avec san- — 25.45
Cinture «Salus»
5% S.E.N.J.

« Buick »

dynaflow, modèle 1949,
conduite intérieure, qua-
tre portes, couleur mar-
rin, ayant roulé 22.000
km. État de neuf, à ven-
dre. — S'adresser (024)
2 21 73.

Machines à coudre

à vendre

deux machines « Helve-
tia », navette centrale:
une machine de tailleur;
une machine de cordon-
nier, patins élastiques,
et diverses machines de-
puis 30 fr. pièce (toutes
ces machines sont en
parfait état de marche),
ainsi qu'une petite re-
morque.
S'adresser: Charles
Zuretti, atelier de répa-
rations, Tertre 8, Neu-
châtel.

AVIS DIVERS

**Déchirés, troués,
mités, salis**

vos tapis de Perse ou
mécaniques sont réparés
vite et bien par Georges
Cavin, ruelle de l'Immo-
bilière 5. Tél. 5 49 48.

VOITURE

A LOUER

Prix avantageux
Tél. 6 30 39

PRÊTS

très
discrets

à personnes solva-
bles par banque
fondée en 1912.
Conditions sérieu-
ses. Pas d'avance
de frais.

**BANQUE
PROCRÉDIT
FRIBOURG**

LOTZ

Croix-du-Marché
(Bas rue du
Château)
Réparation
de tous les
instruments de
MUSIQUE

Ecole privée

de piano

Faubourg de l'Hôpital 17

Cours de vacances

Inscriptions reçues
les 18 et 19 juillet
de 10-11 heures et de
14-17 heures.

COURS DU SOIR

Rex
Dès aujourd'hui à 15 h. Pour 3 soirs

RED SKELTON — ESTHER WILLIAMS
HARRY JAMES — XAVIER CUGAT

dans un prestigieux Technicolor, fantastique et sensationnel

VÉNUS AU BAIN!
où le charme rivalise avec l'humour, la musique et la danse

VACANCES

Le directeur fait une croisière en mer.
Le chef comptable va retrouver son petit chalet... là-haut!
La dactylo a réservé une cabine sur la plage de Juan-les-Pins.
L'apprenti fait son petit « Tour de Romandie ».

Et nous? pensent les machines de bureau, va-t-on nous oublier?
Et nos vacances de repos et de rajeunissement par une sérieuse
revision effectuée en atelier par la maison

ROBERT MONNIER
MACHINES DE BUREAU
Revision - Réparation - Lavage - Réglage
Rue du Bassin 10 NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 38 84

CHRONIQUE RÉGIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

RETOUR DE LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Les gymnastes ont reçu un accueil enthousiaste dans la région

A Serrières

(c) Notre section revenant avec la magnifique médaille de 143,31, qui la classe première de la ville, a été reçue à la gare par l'Association des sociétés locales de Serrières. A l'arrivée du train la section des pupilles remet à chaque gymnaste un bouquet de fleurs, tandis que le club des Accordéonistes « Helvetia » joue une marche entraînant. Pendant qu'un vin d'honneur est offert, c'est au tour de la fanfare l'« Avenir » de se faire entendre. Le cortège se forme, ouvert par les pupilles portant des cerceaux garnis de fleurs. Suivent, la fanfare, la section, les accordéonistes, une forte délégation de la gym Hommes et les accompagnants. Après avoir parcouru les principales rues du village, tout ce monde se rend au local où une collation est offerte.

M. Auguste Véné, président des sociétés locales, félicite vivement les gymnastes d'avoir si vaillamment défendu les couleurs de la cité du chocolat. M. Emile Landry, président de la Société des gymnastes Hommes exprime à son tour ses félicitations. Le monsieur Fernand Maire donne les renseignements techniques du résultat obtenu ainsi que la satisfaction que lui a donnée sa section. Il relève en particulier le travail exécuté par Jean Karlen, âgé de plus de 50 ans, qui a parfaitement tenu son deuxième degré. Il restait à M. Roger Barbezat, président de l'active, de remercier les sociétés locales pour la sympathique réception dont nos gymnastes ont été l'objet. Après quoi nos gymnastes allèrent volontiers se reposer sur leur laurier!

A la Coudre

(c) Lundi soir, ils sont arrivés. Rapidement, le cortège fut organisé au haut de la Favargé et c'est conduit par deux tambours et précédés d'un groupe de pupilles et d'accompagnants que nos seize gymnastes défilèrent à travers la Coudre.

Arrivé devant la station du funiculaire, le cortège s'arrêta et entendit un chant du cœur d'hommes dont les membres avaient tenu à fêter le retour de la section de la S.F.G. Pils, après une allocution de M. M. Lavanchy, président de la section, la couronne avec franges or, première catégorie, fut remise à M. Ch. Oswald, président d'honneur de la section.

Chacun se rendit ensuite au buffet du funiculaire où une collation fut servie. Au cours de celle-ci, on entendit plusieurs discours. C'est M. W. Handschin qui ouvrit les yeux pour féliciter les participants à la fête fédérale. C'est la première fois que la section de la Coudre se présentait à une fête fédérale et elle en est revenue avec le résultat magnifique de 141,08. Le monsieur de la section, M. B. Vermot, fit ensuite le récit des belles journées passées à Lausanne, malgré le temps souvent inclement. Pour terminer, M. Ch. Oswald adressa un chaleureux merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite du concours.

A Saint-Aubin

Classée première du canton toutes catégories et seconde section romande, la Société de gymnastique a été reçue triomphalement lundi soir à la gare par l'Union des sociétés locales. La Lyre, précédée de la bannière communale, conduisit le cortège jusqu'à la place de la Poste, où MM. Pattus au nom du Conseil général, Berger, au nom du Conseil communal, Krebs, au nom du club d'hommes, Jenneret au nom de la musique, félicitèrent les gymnastes.

M. Perrenoud, président de la section, tout en commentant les excellents résultats obtenus à Lausanne, fit allusion au compte-rendu publié par notre journal samedi et qui qualifiait de « satisfaisante » la démonstration faite par la société de la Béroche.

(Réd. — Le mot « satisfaisant » semble avoir été mal interprété à la Béroche. D'après le dictionnaire, il s'applique à une chose dont on a tout lieu d'être content, et il ne faut pas le prendre dans le sens scolaire. Nos bons lecteurs héroïques peuvent être assurés que, dans l'esprit de notre correspondant de Lausanne, il n'avait pas de nuance péjorative, loin de là.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel	
(Extrait de la cote officielle)	
ACTIONS	
Banque nationale	755.- d 755.- d
Crédit fonc. neuchâtel	720.- d 720.- d
La Neuchâteloise, as. g	980.- d 980.- d
Câbles élec. Cortaillois	6650.- d 6650.- d
Ed. Dubiel & Co	1200.- d 1200.- d
Clément Portland	2350.- d 2350.- d
Tramways Neuchâtel	510.- d 510.- d
Suchard Holding S. A.	410.- d 410.- d
Établissement Perrenoud	525.- d 525.- d
OBLIGATIONS	
Etat Neuchâtel, 2 1/2	103.- d 103.- d
Etat Neuchâtel, 3 1/2	101.- d 101.- d
Etat Neuchâtel, 3 1/2	103.50 d 103.50 d
Ville Neuchâtel, 3 1/2	101.- d 101.- d
Ville Neuchâtel, 3 1/2	100.50 d 100.50 d
Ch.-de-Fonds 4 1/2	102.- d 102.- d
Tram Neuchâtel	101.- d 101.- d
Klaus 3 1/2	101.- d 101.- d
Suchard 3 1/2	100.25 d 100.25 d
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2 %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS		16 juillet		17 juillet	
3 1/2 % Emp. féd.	1946	103.25 % d	103.30 % d		
8 % Emp. féd.	1949	100.80 % d	101.- % d		
3 % C.F.F. diff.	1903	104.25 % d	104.- % d		
3 % C.F.F.	1938	100.60 % d	100.60 % d		
ACTIONS					
Union banques suisses	980.-	d 980.-	d		
Société suisse	800.-	d 799.-	d		
Crédit suisse	825.-	d 822.-	d		
Réassurances, Zurich	5900.-	d 5880.-	d		
Aluminium, Olplps	2170.-	d 2165.-	d		
Nestlé Alimentana	1608.-	d 1597.-	d		
Floris hollanda	1985.-	d 1975.-	d		
Sandoz S. A. Bâle	4440.-	d 4430.-	d		
B. de J. Hoffmann					
La Roche, Bâle	4880.-	d 4885.-	d		
Royal Dutch	243.-	d 244.-	d		

Billets de banque étrangers		Cours du 17 juillet 1951	
Francs français	1.17	1.20	
Dollars	4.32	4.34	
Livres sterling	11.05	11.25	
Francs belges	8.-	8.25	
Francs hollandais	106.-	109.-	
Lira italienne	— 67	— 70	
Allemagne	93.-	96.-	
Autriche	15.35	15.70	

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Au Landeron

(c) La section du Landeron s'est très bien placée à la Fête fédérale de Lausanne. Le résultat, 143,29, lui valut la couronne de frange or.

Les sociétés locales avaient préparé une agréable réception lundi soir. A la descente du train, les gyms furent salués par la fanfare, puis en cortège, on se rendit sur la place du collège, où le président du Conseil communal, M. Cavadin, félicita chaleureusement les gyms pour le beau succès remporté, puis une réunion familiale se tint à l'hôtel de la Poste, où d'agréables paroles furent encore échangées.

A Morat

(c) Une foule nombreuse attendait lundi soir à la gare le retour des gymnastes de Morat et de Montiller rentrant de la Fête fédérale de gymnastique à Lausanne. La fanfare de la ville, toujours sur la brèche, joua un air entraînant à l'arrivée du train, alors que les bannières des sociétés locales saluèrent nos braves gyms et que des demoiselles leur servaient un vin d'honneur.

Un cortège se forma jusqu'en ville, où les deux sociétés regagnèrent leurs locaux respectifs, où ils furent fêtés et félicités pour les beaux résultats obtenus: Morat 143,54 points, et Montiller 143,47 points.

A Gornaux

(c) Fondée en 1946, notre section de gymnastique, après plusieurs semaines de préparation intensive, a affronté pour la première fois le jury d'une fête fédérale et a remporté, succès honorable, une couronne de laurier avec frange argent en 8me division.

Nos gymnastes ont été reçus lundi soir à leur descente du train de Lausanne par le Conseil communal, les pupilles, deux demoiselles d'honneur, le comité des sociétés locales et la population. Un cortège entraîné par deux tambours se rendit après avoir fait le tour du village dans la cour du collège où une manifestation simple et cordiale eut lieu pour fêter ce succès, souligné en outre par une gerbe de fleurs remise au monsieur M. Hirsberger, et un vin d'honneur offert par la commune.

Mentionnons que la bannière de nos gymnastes avait l'honneur d'être accompagnée par celle de la section suisse de Bruxelles, aussi couronnée, dont le bannier actuel est M. Gaston Rieder qui fut le premier moniteur de notre section.

A Colombrier

(c) Nos gymnastes, rentrant de la fête fédérale de Lausanne, avec un résultat très honorable, ont été reçus par les autorités communales et les représentants des sociétés locales.

Lundi soir, un cortège, parti de la gare, avec la musique militaire en tête, conduisit les participants devant le bâtiment de la poste, où M. L. Sunier, président du Conseil communal, adressa à nos jeunes gymnastes, des félicitations pour leurs succès et forma des vœux pour l'avenir de la section.

Un vin d'honneur, offert par la commune, fut servi au local de la société, au cours d'une petite réunion. M. Henry L'Hardy porta les félicitations des sociétés locales. Le président de la gymnastique, M. Marcel Gutknecht, remercia et fit suivre les principales péripéties de ces journées de fête qui laisseront excellent souvenir à tous ceux qui eurent le privilège d'y assister.

A Savagnier

(c) Nos gymnastes qui se sont distingués à Lausanne en remportant une couronne

de laurier avec franges or ont été reçus à leur arrivée au village. Tour à tour, M. S. Girard, au nom des sociétés locales, puis M. S. Matthey, au nom des autorités, félicitèrent la société de gymnastique pour son succès dû à son travail persévérant en même temps qu'à son bel esprit d'équipe.

Puis, M. G. Gaberel, président des gymnastes, évoqua les péripéties des compétitions de Lausanne où le mauvais temps fut à certains moments un handicap pour nos douze hommes. L'orateur poursuivit en disant quelques mots du festival dans tout ce qui a été profondément magnifique et d'inoubliable. Pour terminer, M. Gaberel releva que notre section de pupilles s'est particulièrement distinguée à la fête des Bénédicts: deux de nos représentants, soit J.-C. Vuilleminet et Marcel Gafner étant sortis respectivement 5me et 5me sur 200 participants.

Un vin d'honneur fut offert par la commune, alors que le chœur d'hommes agrémenta, cette soirée par plusieurs chants et que deux accordéonistes jouaient pour la joie de tous.

A Noiraigue

(c) Lundi soir, un public nombreux recevait nos gymnastes qui venaient de remporter un beau succès à la fête fédérale de Lausanne où le résultat de 143,36 points les classait fort honorablement. Dans les individus, le président de la société, M. Gaston Hanez, obtenait en athlétisme seniors le 16me rang.

Après un vin d'honneur offert à la gare, on se rendit en cortège au milieu du village, où M. L. Ramseyer apporta les félicitations et les vœux des autorités et de la population.

A Fleurier

(c) La section locale de la Société fédérale de gymnastique, qui rentrait de la Fête fédérale, où elle a conquis un laurier avec franges or, a été reçue lundi soir à la gare par la fanfare « L'Ouvrière ».

Après un cortège au village, M. Landry, président de la section, remercia devant l'hôtel National, la population de son aimable accueil, puis M. L. Loup, président d'honneur, félicita les gymnastes du résultat qu'ils venaient d'obtenir à Lausanne et dont ils peuvent être fiers.

A Cortaillois

(c) A son arrivée à Cortaillois, la Société de gymnastique, qui revenait de Lausanne, a été accueillie par les représentants des autorités et des sociétés locales et par la fanfare.

M. Marcel Heuby, président du Conseil communal, et M. Edouard Colin, président de l'Association des sociétés locales, félicitèrent les gymnastes pour les magnifiques résultats obtenus. Ceux-ci furent proclamés par M. Claude Kläfer, président. La société a obtenu 141,63 points, ce qui lui valut une couronne de lauriers avec franges or. En athlétisme, M. Roger Beuchat a également gagné une couronne. M. Emile Wenker a obtenu la note maximum des moniteurs, ce qui constitue une juste récompense de la peine qu'il s'est donnée. Les pupilles, qui avaient obtenu 11 y a quinze jours aux Bénédicts une médaille très bien et une couronne de lauriers, furent également fêtés, de même que leur moniteur, M. Léon Wenker.

A l'occasion de cette manifestation, la création d'une section féminine de gymnastique à Cortaillois fut annoncée. Elle sera présidée par Mme Claudine Perrenoud. Trois représentants de cette section remèneront des bouquets à MM. Emille et Léon Wenker et Roger Beuchat.

Selon des rumeurs non encore confirmées

Des mauvais traitements auraient été infligés aux pensionnaires du Foyer jurassien d'éducation

Notre correspondant du Jura nous écrit :

Au lendemain de la petite révolution jurassienne de 1947, un des premiers « cadeaux » du Grand Conseil bernois au Jura fut un subside d'environ 800,000 fr. pour l'agrandissement et la modernisation du Foyer jurassien d'éducation à Delémont. Cet établissement, qui existe depuis une quinzaine d'années, subventionné par l'Etat de Berne et par les communes jurassiennes, accueille les enfants arriérés ou mentalement débiles de tout le Jura dans un magnifique bâtiment terminé en 1949 et pourvu de toutes les installations modernes désirables.

Or, il y a plusieurs mois déjà que circulaient dans le Jura différents rumeurs ayant trait aux agissements du couple directeur du Foyer jurassien. Au cours de ces dernières semaines, ces rumeurs se sont faites plus nombreuses, et on a commencé à citer ici et là certains cas de mauvais traitements qui auraient été infligés aux enfants, pensionnaires de cet établissement.

L'opinion s'est vivement émue, et la presse du Jura a fait écho à ces inquiétudes en réclamant des précisions. La commission de surveillance de l'établissement entreprit une enquête et annonça qu'un communiqué serait publié incessamment. Après plusieurs semaines, les précisions promises ne sont toujours pas là. On les attendait pourtant d'autant plus impatientement qu'entre temps on

avait appris qu'une ancienne institutrice de l'établissement avait déposé plainte pénale contre le directeur du Foyer jurassien. Dès lors, on était en droit d'espérer que des mesures provisoires seraient prises jusqu'à ce que soient connus les résultats de l'enquête judiciaire. C'est la carence incompréhensible de la commission de surveillance qui a obligé, il y a deux jours, l'autorité cantonale à prendre les seules mesures que l'on connaît, soit retrait des enfants placés, suppression des subventions cantonales et suspension du couple directeur.

C'est avec soulagement que l'on a pris connaissance dans le Jura tout entier des sanctions édictées par l'autorité bernoise. On y voit déjà la confirmation du fait que, véritablement, des mauvais traitements ont été infligés aux pensionnaires de l'établissement, et l'indignation est grande dans tout le Jura, d'autant plus qu'il s'agit d'enfants arriérés.

Il convient maintenant d'attendre les résultats de l'enquête judiciaire en cours, mais, si les rumeurs qui circulent devaient se confirmer, elles constitueraient un des plus grands scandales que le Jura ait connus.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

A la caisse d'épargne

(c) Dans sa séance de lundi, le Conseil communal a décidé de licencier sans délai M. W. L., employé à la Caisse d'épargne de Morat, accusé de détournements. La Caisse d'épargne appartient à la commune politique de Morat.

CARNET DU JOUR

Cinéma
Studio: 15 h. et 20 h. 30. Jour de chance.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30. La vie est belle.
Palace: 15 h. et 20 h. 30. Le diamant de cent sous.
Théâtre: 20 h. 15. Après minuit.
Rex: 15 h. et 20 h. 30. Vénus au bain.

HUGO KOBLET nous dit:

« Je bois toujours du Vivi-Kola! Cette boisson à l'eau minérale d'Églisau est très désaltérante et me convient bien. En Suisse, mes amis cyclistes lui donnent aussi la préférence. »

L'avènement du roi Baudouin 1er

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le prince se lève et, étendant la main droite, prononce d'une voix assurée, en français d'abord, en flamand ensuite, le serment constitutionnel: « Je jure d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. »

Dès cet instant, le prince royal est devenu Baudouin, cinquième roi des Belges. Après les acclamations, le roi Baudouin prend la parole et prononce le discours du trône.

Le discours du trône

En flamand d'abord, puis en français, le jeune roi prononce d'une voix ferme le discours du trône.

Je me mets au service de la nation, déclare-t-il dès la première phrase. Et il rend hommage à l'armée, à la population, à tous les Belges qui ont souffert ou qui sont morts pour conserver l'indépendance et l'intégrité de la Belgique. Le roi Baudouin rend ensuite hommage à la grandeur et à l'abnégation du geste par lequel son père a mis fin à son règne. « C'est un précieux encouragement pour moi de voir mon règne commencer dans la concorde. »

Il proclame qu'il aura le souci de soutenir le progrès social et les valeurs morales et spirituelles du pays, et il conclut en ces termes: « Mon père m'a inculqué le respect de la constitution; j'y demeurerai scrupuleusement fidèle. Puisse Dieu m'aider à assurer le bonheur de la patrie. »

Après son discours, le roi est l'objet d'une interminable ovation de toute l'assistance debout. On remarque toutefois que la plupart des parlementaires socia-

listes s'abstiennent d'applaudir ou du moins de crier « Vive le roi. »

Baudouin s'incline pour saluer l'assistance, puis, lentement, suivi de la délégation parlementaire, il quitte le parlement, tandis que le canon tonne de nouveau et que la foule massée devant le palais de la nation accueille le souverain d'une immense clameur. Il est 11 h. 20, la cérémonie de prestation du serment est terminée.

Triomphale rentrée au palais royal

Le cortège se met en marche vers la rue royale et regagne le palais royal par la porte de Schaebeek, les grands boulevards et la rue Lambertont.

Les anciens combattants avec leurs drapeaux sont rangés le long des trottoirs de la rue royale jusqu'à la place du Congrès. Sur tout le parcours la foule est d'une densité rarement vue à Bruxelles; le soleil ajoute son éclat à la splendeur du cortège, qui progresse sous un déferlement de cris: « Vive le roi, vive le roi. »

Au tombeau du soldat inconnu, des élèves de l'Ecole royale militaire, escortés par trente sous-officiers, présentent les glorieux étendards des régiments dissous. Autour de la dalle sacrée, une garde d'honneur est assurée par huit officiers de différentes armes.

Le cortège s'arrête en face de la colonne du congrès, et le roi Baudouin s'avance seul, descendant lentement le grand escalier qui fait face au tombeau. Le drapeau s'incline, tandis que retentissent les sonneries aux champs et aux morts. Le roi se fige au garde-à-vous, puis re-

gagne lentement sa voiture. Les cris de la foule couvrent la musique militaire.

Le souverain franchit le seuil du palais royal, puis apparaît au balcon et salue la foule qui l'acclame.

Après la fête, la politique reprend ses droits...

BRUXELLES, 17 (A.F.P.). — Le drapeau belge a été hissé sur le bâtiment central du palais de Bruxelles, symbole de la présence du roi dans la capitale. Les cérémonies de l'avènement ont pris fin, la politique va reprendre ses droits.

Démission du cabinet

A midi déjà, M. Joseph Pholien avait présenté au roi la démission de son cabinet. Cette démission paraît être de pure forme, et l'on s'attend généralement à la reconduction du ministre actuel. Cependant, le roi n'a pris encore aucune décision et a déclaré qu'il reverrait le premier ministre mercredi matin.

D'autre part, peu avant la cérémonie de la prestation du serment, les ministres se sont réunis en un bref conseil et ont signé l'arrêté nommant le roi lieutenant-général, grade auquel il avait été « commissionné » il y a un an, au moment où le roi Léopold avait délégué à son fils ses pouvoirs constitutionnels.

Les Chambres, après avoir voté mercredi la liste civile du nouveau roi — la Chambre se réunira le matin et le Sénat l'après-midi — partiront en vacances. Ce n'est donc qu'à la rentrée parlementaire que pourrait se poser la question d'un éventuel remaniement ministériel.

La médiation américaine en Iran se révèle très difficile

TÉHÉRAN, 17 (A.F.P.). — Le premier entretenu officiel de M. Mossadegh, premier ministre persan, et de M. Harriman, a eu lieu lundi soir. MM. Hassibi, secrétaire d'Etat aux finances, et Saleh, président de la commission parlementaire des pétroles, y assistaient.

M. Mossadegh a déclaré que ces entretiens n'avaient pas dépassé le cadre des généralités et qu'il espérait toujours fermement arriver au but que s'est assigné son gouvernement en travaillant à la nationalisation des pétroles.

Le ministre des affaires étrangères est satisfait...

TÉHÉRAN, 17 (Reuter). — M. Harriman a eu un entretien d'information avec M. Baqir Kazemi, ministre persan des affaires étrangères. On apprend de source iranienne que le ministre s'est déclaré satisfait de l'entretenu; il a qualifié l'attitude de Harriman de « compréhensive ».

... Mais le président du Conseil est intransigent

TÉHÉRAN, 17 (A. F. P.). — M. Mohammed Mossadegh, président du Conseil iranien, a refusé, au cours des conversations qu'il a eues avec M. Averell Harriman, de modifier en quoi que ce soit le point de vue selon lequel le gouvernement d'Iran ne peut pas s'engager de la loi de nationalisation de l'industrie du pétrole, apprend-on d'une source très proche du président du Conseil.

Ceci laisse peu d'espoir de voir les négociations se poursuivre.

M. Harriman ne perd pas courage

TÉHÉRAN, 17 (A.F.P.). — « Je resterais en Iran tant que ma mission, tant que ma présence sera utile », a déclaré mardi après-midi M. Averell Harriman, envoyé spécial du président Truman.

Appel à la raison

TÉHÉRAN, 17 (Reuter). — Au cours d'une conférence de la presse persane, M. Averell Harriman a déclaré mardi que le gouvernement persan n'est pas en mesure de modifier la loi sur la nationalisation du pétrole.

Parlant ensuite de son rôle à Téheran, M. Harriman a dit qu'il cherche à faire comprendre aux Persans que leur enthousiasme pour la nationalisation de l'industrie du pétrole devrait s'allier à un appel à la raison. Il a dit qu'il reste assuré que les Persans que les conseils qu'il leur donne sont conformes aux intérêts à longue échéance de l'Iran.

Les dégâts causés par les intempéries à Villeneuve

VILLENEUVE, 17. — La rivière La Tinère, qui sortit de son lit et emporta sept ponts et passerelles, s'est élargie de nouveau lundi par dessus murs et plantages vers le lac, charriant des masses considérables de gravier et de cailloux. D'heure en heure, la situation empirait, et le torrent déborda d'abord pressé de son embouchure. Les pompiers essayèrent de parer au danger, mais comme l'eau montait toujours, et que le lit s'engorgait de plus en plus, on fut venir une benne mécanique de 150 CV. Durant toute l'après-midi, hommes et mécanique s'acharnèrent à dégager les pierres qui s'amoncèrent dans le torrent. Bientôt, le danger exigea l'évacuation d'appartements, tandis qu'il fallait démolir des hangars par trop menacés et établir des barrages de fortune. Comme la route du Simplon était coupée, des dispositions furent prises par les autorités à l'endroit des conduites P.T.T., électriques, du gaz et de l'eau.

En fin de journée, d'importants détachements de gendarmes se rendirent sur place pour assurer le service d'ordre et pour détourner la circulation.

M. Maret, chef du département des travaux publics, et Jaquet conseiller d'Etat, se sont rendus sur place accompagnés du préfet du district d'A. Le.

Les dégâts se monteraient à 500,000 francs. Le corps des pompiers est toujours de piquet.

LES SPORTS

Nouvelle étape à surprises au Tour de France

Le « domestique » italien Biagioni gagne à Tarbes et Bauvin prend la tête du classement général

Le porteur du maillot jaune fait une chute qui l'oblige à abandonner

Les 92 coureurs rescapés du Tour de France avaient à effectuer, mardi, la première des deux étapes pyrénéennes.

Peu après le départ de Dax, l'allure générale est rapide. Coppi part en compagnie de Muller et de Milano. Du peloton, plusieurs hommes se lancent à la poursuite du trio: ce sont notamment Pezzi, Coppi, Koblet, Huber, Barbotin. Ces hommes prennent à un certain moment jusqu'à 30 secondes d'avance. Mais, derrière, la chasse s'anime sous la direction des Français et des autres Italiens, de sorte qu'avant Salies de Béarn, 38me kilomètre, le peloton rejoint le groupe de tête.

L'attaque décisive

C'est à Baujuzon, 60me kilomètre, que se produit l'attaque principale de la journée. Brambilla se détache soudain. Il est suivi par Desbats et Muller. Puis six hommes se lancent à la poursuite du trio. Ce sont Biagioni, Sommer, Deledda, Geminiani, Lucien Lazarides et Walkowiak. Trois autres hommes partent encore: Bauvin, le Belge van Ende et Diot. Tant et si bien que tous ces fugitifs s'étant groupés, on trouve, en tête, un petit peloton fort de douze unités, qui passe à Oloron, 87me kilomètre, avec une avance de 3' 35" sur le gros de la troupe. L'écart va augmenter, car le peloton ne réagit pas, et à Laruns, 119me kilomètre, il y a au moins dix minutes.

Le col d'Aubisque

Dans le premier tiers du col, une première sélection s'opère: les régionaux Deledda et Desbats sont les premiers à être distancés. Puis c'est au tour de Muller et de Walkowiak. Hans Sommer est lâché à son tour. Peu avant la Gourette, altitude 1400 mètres, c'est au tour de Maurice Diot d'être distancé, puis

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 juillet. Température: Moyenne: 15,3; min.: 11,7; max.: 19,2. Baromètre: Moyenne: 724,5. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert à très nuageux.

Classement de l'étape	
1. Biagioni, 5 h. 47' 57"	2. Bauvin; 3. Laureli; 4. Geminiani, m. t.; 5. Diot, 5 h. 55' 12"; 6. Brambilla; 7. van Ende, m. t.; 8. Bartali, 5 h. 57' 12"; 9. Deledda; 10. Ockers; 11. Coppi; 12. Koblet; 13. Walkowiak; 14. Coppi; 15. Desbats; 16. Magni; 17. Lucien Lazarides; 18. Bernardo Ruiz, m. t.; 19. Muller, 5 h. 59' 49"; 20. Robic; 21. Meunier; 22. Ex-aequo Bobet, Cogan, Marinelli, Ap. Lazarides, Dotto, de Hertog, Barbotin, m. t.
Ont abandonné: Ruffet, van Est et Perdronei.	
Classement général	
1. Bauvin, 74 h. 22' 37"	2. Geminiani, 74 h. 28' 55"; 3. Biagioni, 74 h. 29' 05"; 4. Meunier, 74 h. 32' 42"; 5. Koblet, 74 h. 35' 53"; 6. Laureli, 74 h. 35' 58"; 7. Demulder, 74 h. 35' 58"; 8. Bernardo Ruiz, 74 h. 38' 20"; 9. Lucien Lazarides, 74 h. 39' 10"; 10. Coppi, 74 h. 41' 12"; 11. Magni, 74 h. 43' 12"; 12. Bobet, 74 h. 43' 14"; 13. Diederich, 74 h. 44'; 14. Leveque, 74 h. 44' 18";

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU COURS D'UNE SÉANCE SANS HISTOIRE

Le Conseil général renouvelle son bureau et vote les projets relatifs à la réorganisation du Musée des beaux-arts et au tarif unitaire

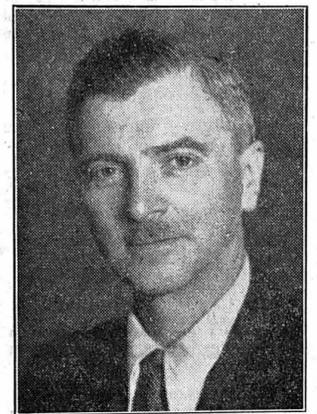
La séance est ouverte à 20 h. 15 sous la présidence de M. Sam. Humbert (rad.).

M. G. Mermod (trav.) est surpris de la façon laconique dont est rédigé le compte rendu des motions et des questions dans le procès-verbal officiel. M. Aragno (trav.) estime aussi qu'une de ses interventions a été mal résumée. Le président lit une lettre de la V. P. O. D. qui exprime son étonnement qu'à l'ordre du jour ait été fixée la question du traitement du personnel enseignant sans que les associations professionnelles aient été consultées.

Bureau
Le nouveau bureau est constitué comme suit: MM. Uebersax (trav.), président; J.-J. DuPasquier (lib.), 1er vice-président; Aimé Galland (soc.), 2me vice-président; Cl. Junier (rad.), 1er secrétaire; Marcel Pauli (rad.), 2me secrétaire.

Le président sortant prononce un bref discours dans lequel il rappelle que, durant l'année écoulée, le Conseil général a tenu 14 séances, adopté 48 arrêtés, voté 4 millions de crédits en 25 heures, ce qui porte à 160.000 fr. l'heure de séance pour le contribuable. Heureusement, il y a en contrepartie de palpables réalisations. L'orateur remarque aussi qu'il a dû rappeler des conseillers généraux à plus d'assiduité. Il est arrivé que le quorum n'ait pas été atteint.

M. Uebersax, dans son allocution d'ouverture, souligne que c'est M. Urech qui eût dû prendre sa place mais ses occupations ne le lui ont pas permis. Le nouveau président souligne notamment qu'à côté du slogan Neuchâtel-ville d'étude, le slogan Neuchâtel-ville



M. Jean Uebersax, le nouveau président du Conseil général

industrielle impose de nouveaux devoirs et de nouvelles charges à notre cité.

On procède à la désignation de la commission financière et de la commission des agrégations.

Traitements du corps enseignant primaire, secondaire et professionnel

Le rapport du Conseil communal à ce sujet n'est pas approuvé par le groupe socialiste, déclare M. Daniel Liniger (soc.) qui insiste sur l'ingratitude dont on témoigne, en général, à l'égard des maîtres du corps enseignant, surtout de ceux des classes spéciales. Le projet prévoit en effet la suppression de certaines allocations existantes jusqu'ici dans certains cas. On n'encourage guère le corps enseignant en procédant à de telles suppressions.

M. G. Mermod (trav.) demande qu'on prenne avis des intéressés comme il le demande la lettre de la V. D. O. P. C'est pourquoi il faut renvoyer le projet au Conseil communal.

M. P.-Ed. Martenet (lib.) trouve que l'intervention de M. Liniger est déplacée dans le cadre du présent arrêté. La situation des instituteurs et institutrices doit être examinée sur le plan cantonal. Ici, il s'agit d'un simple règlement communal qui propose une diminution d'allocation dans certains cas. De semblables suppléments n'ont jamais été versés même à la Chaude-Fonds socialiste. D'autre part, M. Mermod veut qu'on entende les intéressés. Or, il n'y en a pas, puisque les dispositions n'entrent en vigueur qu'en automne prochain et ne touchent pas les situations acquises.

M. Fernand Martin (rad.) Sans doute on peut regretter que des avantages consentis par la ville soient supprimés. Mais cela pouvait donner matière à de vives reproches de la part de l'Etat. Désormais, on sera plus libre vis-à-vis de celui-ci. Le présent projet n'est pas un acte d'ingratitude à l'égard des intéressés puisque d'ailleurs, comme on vient de le dire, les situations acquises sont respectées.

M. Paul Rognon, président de la ville, rappelle que lorsque le Conseil communal est appelé à se préoccuper de ce genre de questions, il le fait soit de son propre chef, soit sur l'avis de la commission scolaire. Il n'a pas à traiter avec des associations. Sur le fond, c'est sur le terrain cantonal que le problème relatif aux différences de traitements doit être résolu. En conséquence, l'arrêté doit être accepté. La proposition Mermod est alors repoussée.

M. Paul Rognon, président de la ville, rappelle que lorsque le Conseil communal est appelé à se préoccuper de ce genre de questions, il le fait soit de son propre chef, soit sur l'avis de la commission scolaire. Il n'a pas à traiter avec des associations. Sur le fond, c'est sur le terrain cantonal que le problème relatif aux différences de traitements doit être résolu. En conséquence, l'arrêté doit être accepté. La proposition Mermod est alors repoussée.

M. Paul Rognon, président de la ville, rappelle que lorsque le Conseil communal est appelé à se préoccuper de ce genre de questions, il le fait soit de son propre chef, soit sur l'avis de la commission scolaire. Il n'a pas à traiter avec des associations. Sur le fond, c'est sur le terrain cantonal que le problème relatif aux différences de traitements doit être résolu. En conséquence, l'arrêté doit être accepté. La proposition Mermod est alors repoussée.

M. Paul Rognon, président de la ville, rappelle que lorsque le Conseil communal est appelé à se préoccuper de ce genre de questions, il le fait soit de son propre chef, soit sur l'avis de la commission scolaire. Il n'a pas à traiter avec des associations. Sur le fond, c'est sur le terrain cantonal que le problème relatif aux différences de traitements doit être résolu. En conséquence, l'arrêté doit être accepté. La proposition Mermod est alors repoussée.

Le projet répond à une idée exprimée depuis longtemps par le groupe radical, déclare M. Edm. Bourquin (rad.). L'arrêté est adopté par 24 voix.

Réorganisation du Musée des beaux-arts

Nous avons résumé le rapport de la commission spéciale à ce sujet. Il a trait d'une part à l'agrandissement du Musée des beaux-arts, de l'autre à la création de l'Académie Maximilien de Meuron.

M. P. Rühlisberger (lib.) a une pensée de reconnaissance à l'égard de la famille de Meuron dont la générosité a permis la réorganisation actuelle. Il fait un bref historique de la question. Le groupe libéral votera le projet.

Le groupe radical également, dit M. Messiller (rad.), qui insiste notamment sur les possibilités nouvelles accordées au Musée. Cependant, la porte du bâtiment qui est prévue pourrait être mieux placée.

M. Urech (trav.) est heureux de la collaboration des associations privées et publiques qui a permis cette utile réalisation. Mais rappelle que le Musée d'histoire naturelle attend aussi son heure.

M. A.-A. Quartier (soc.) a vu avec satisfaction «la race irritante des artistes» aboutir à une solution commune. Il faut regretter toutefois qu'on ait dû grignoter le fonds Desor, qui est de caractère scientifique, pour parfaire la somme nécessaire. Espérons que, pour les autres musées, on ne s'en tiendra plus à la formule célèbre: «L'immobilisme est en marche et rien ne l'arrêtera» (sourires).

M. Gabus (rad.) souligne la prudence de la commission sur certains points et regrette que celle-ci n'ait pas étudié l'ensemble du problème des musées. Il dépose une motion dans ce sens.

M. Edm. Bourquin (rad.) demande qu'on aménage différemment, à la galerie Léopold Robert, la répartition des salles entre l'Ecole d'art et le Musée de préhistoire.

M. F. Martin (rad.) estime que la dépense que l'on a voté ce soir est exagérée (595.000 fr.) quand on pense à toutes les charges qui incombent à la commune.

M. J. Liniger, conseiller communal, donne les explications complémentaires d'usage. Dès maintenant il tient à souligner que le problème d'ensemble des musées est complexe.

L'arrêté concernant l'agrandissement du Musée des beaux-arts est adopté à l'unanimité.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

L'arrêté concernant la création de l'Académie Maximilien de Meuron est également approuvé.

Tarif unitaire de l'électricité

Nous avons déjà publié le rapport de la commission à ce sujet. Sur le travail de celle-ci, M. Urech (trav.) fournit des précisions. Elle a voulu en particulier que les consommateurs choisissent désormais entre trois tarifs et non plus entre d'innombrables formules comme jusqu'ici. Elle a fait en sorte également qu'il n'y ait ni privilèges, ni lésés.

L'équivalence existera désormais, il n'y aura plus d'injustice, déclare également M. Claude Junier (rad.) qui apporte l'adhésion de son groupe. Dans son ensemble, ce nouveau mode de tarification sera source d'économie pour la commune.

M. Henri Guye (soc.) insiste sur le travail difficile de la commission et sur celui de M. Berner, ingénieur en chef des services industriels.

M. René Guye (lib.) remarque que le nouveau système a une certaine souplesse et qu'il y a là un progrès par rapport au projet initial.

M. Edm. Bourquin (rad.) a toujours été en somme adversaire du projet. Il ne croit pas à la simplification dont on nous parle.

M. Martenet (lib.) pose quelques questions de détail. Le règlement ne prévoit pas l'impossibilité pour un consommateur de changer de tarifs. Dès lors pourrait-on solliciter un changement, selon les saisons?

M. Fernand Martin (rad.) voudrait notamment que les services industriels conseillent les consommateurs dans le choix des tarifs.

M. von Allmen (rad.) avait craint naguère que les propositions se traduisent par une augmentation de taxe. Les promesses faites aujourd'hui ne sauraient être vérifiées. Mais heureusement, la commission a introduit des mesures de précaution. On pourrait encore renforcer celles-ci.

M. Dupuis, conseiller communal, précise que précédemment l'abonné ne pouvait pas choisir son tarif: il lui était imposé. Maintenant, il aura la faculté de choisir. Le nouveau système assure ainsi plus de liberté. D'autre part, il est certain que les services industriels guideront le consommateur dans le choix des tarifs. Les ménages voudront bien se soumettre à ces conseils pour ne pas éprouver de déception. Au point de vue financier, arrivera-t-on à l'équivalence, comme on la dit? La commune y perdrait si la consommation n'augmentait pas. Il est à peu près sûr que celle-ci augmente. C'est pourquoi les recettes des services industriels ne diminueront pas, cependant que les consommateurs garderont l'avantage escompté. Les tarifs autres que d'usage domestique, soit les tarifs de consommation industrielle, continueront à être ce qu'ils sont. Mais la prochaine étape consistera à les unifier aussi.

La prise en considération n'est pas combattue. L'arrêté est adopté sans opposition.

Séance levée à 22 h. 30.

RETOUR DE LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Les gymnastes ont reçu un accueil enthousiaste dans la région

(LIRE NOS INFORMATIONS EN SEPTIÈME PAGE)



Entouré des bannières des sociétés de la ville et de chanteuses du Costume neuchâtelois, M. Paul Richème a salué, au cours de la manifestation qui s'est déroulée lundi soir devant le monument de la République, les gymnastes de la ville et tout spécialement nos trois couronnés fédéraux.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS A la veille des vacances Des cambrioleurs commettent des vols importants

(c) Des vols avec effraction importants ont été commis en ville depuis le samedi 14 juillet où, dans une fabrique de la rue du Commerce, les voleurs ont fracturé le coffre-fort et ont emporté une somme de 5000 fr. environ. Un deuxième vol a été commis dans la nuit du 16 au 17 juillet dans un bureau à la rue Léopold-Robert, où un coffre-fort a été emporté. Il contenait 2300 fr. environ et différents papiers.

Derniers honneurs

(c) Mardi après-midi, les derniers honneurs ont été rendus à M. Charles Dumont, en présence d'une foule d'amis et des sociétés dont il faisait partie. Le F.C. Cantonal et le F.C. Lausanne-Sports s'étaient fait représenter par une délégation. Au cours de la cérémonie funèbre au cimetière, présidée par le pasteur Haldimann, MM. Eug. Thommen, président de l'A.S.F.A., Walther Rutschbach, président d'honneur du C.C. Chaux-de-Fonds, et René Thébaud, président du Vélo-Club jurassien, prirent la parole pour rendre hommage aux grandes qualités du sportif qui fut Charles Dumont.

VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS

Un cycliste gravement blessé

(c) Hier à 13 heures, M. R. G., mécanicien, père de quatre enfants, se rendait à son travail. Comme il venait de quitter son domicile, la roue avant de son vélo s'étant bloquée, le malheureux passa par dessus sa machine et fut projeté violemment sur la chaussée.

Saignant abondamment d'une plaie béante au-dessus de l'œil droit, d'une déchirure à l'oreille et de diverses contusions, il fut immédiatement transporté à l'hôpital par un médecin appelé d'urgence. Il y recut les soins que nécessitait son état.

Sa bicyclette est hors d'usage.

Après un accident

Comme nous l'avons annoncé hier, personne n'a assisté à l'accident survenu le 10 juillet sur la route de la Vue-des-Alpes.

C'est l'instituteur de Peseux qui, passant en voiture mardi passé entre 22 heures et 22 h. 30, remarqua au bord de la route, entre Malvilliers et Boudevilliers une motocyclette abandonnée. Il s'arrêta et ne tarda pas à découvrir les corps inanimés des frères Sunier. Il alerta la gendarmerie du Val-de-Ruz. Le sergent Ruchat de Cernier se rendit sur place de même que la brigade de la circulation et le gendarme de Valangin.

Les nouvelles qu'on nous donnait hier à l'hôpital de Landeveyr sur l'état de M. Willy Sunier, qui souffre d'une fracture du crâne, étaient heureusement rassurantes.

FONTAINEMELON

Fête de la paroisse

(c) Organisée avec beaucoup de soins et d'enthousiasme, sous la direction de M. Bauer, pasteur, la fête d'été eut lieu dimanche dernier dans un pâturage des Loges où s'étaient retrouvées presque toutes les familles de la paroisse. Une magnifique culte en plein air, suivi de la distribution des prix d'application et de régularité aux élèves de l'école du dimanche et du catéchisme, créèrent d'emblée l'ambiance qu'il fallait. Malheureusement, à la fin du pique-nique et alors que les jeux les plus divers étaient organisés, la pluie se mit de la partie. On décida de plier bague et de redescendre au village contigu. La fête au collège et à la halle de gymnastique. La fête fut ainsi déroulée de la façon la plus gaie et la plus animée et chacun en remporta le plus joyeux souvenir.

CLÈMESIN

Désagréable surprise

(c) Un agriculteur de la région est désagréablement surpris, il y a quelques jours, lorsqu'il voulut prendre de l'argent dans son portefeuille, de voir que son contenu de 500 fr. avait été subtilisé. Ce vol aura vraisemblablement été commis en plein jour, le malfaiteur ayant profité de ce que la ferme était vide et que les habitants étaient retenus aux champs par la fenaison. La police enquête.

VIGNOBLE

A LA COTE

Dans nos paroisses

(sp) Les habitants de la Côte aiment voir revenir dans leurs villages de jeunes pasteurs et missionnaires dont ils ont suivi le développement depuis le début de leur vocation et qui exercent leur ministère à l'étranger.

C'est ainsi que ces deux derniers dimanches, M. Gaston Schifferdecker, licencié en théologie de l'université de Neuchâtel et pasteur à Albon-Saint-Pierre-ville dans l'Ardèche, a présidé la culte dans les temples de Corcelles et de Peseux, à la satisfaction spirituelle de ses auditeurs, qui le lui ont montré généralement en répondant à ses vœux de nos autorités ecclésiastiques de lui abandonner les collectes pour ses pauvres paroissiens souffrant encore des suites de la guerre.

BOUDRY

25 ans d'enseignement

(c) La veille des vacances, une délégation de la commission scolaire, le corps enseignant «in corpore» et les élèves de Mlle Betty Decreuzé ont fêté, réunis dans la classe de la jubilaire, les 25 ans d'enseignement de cette institutrice.

M. Louis Wuthrich, vice-président de la commission scolaire, dit à Mlle Decreuzé combien son travail et son dévouement sont appréciés par l'autorité scolaire et rappelle que le père de la jubilaire, M. Jules Decreuzé, avait déjà mis durant toute sa carrière ses talents de pédagogue au service des enfants de Boudry. Au nom du corps enseignant, Mlle Dora Grandjean félicita sa collègue, puis une petite école lui récita un compliment en vers qui émut toute l'assistance. Sous la direction de Mlle Sahli, les élèves de Mlle Decreuzé ont embelli la fête de leurs chants.

Vacances scolaires

(c) Les élèves de l'école primaire de Boudry sont en vacances depuis vendredi dernier. La rentrée des classes a été fixée au lundi 20 août.

L'école secondaire de Boudry-Cortailod a également clos ses portes et la reprise des cours aura lieu le lundi 27 août.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Accident de travail

(c) Mardi matin, M. André Vaucher, cantonnier, s'est fait blesser le pouce de la main droite par une machine, à la carrière communale du Pont de la Roche. Le blessé dut recevoir les soins d'un médecin.

Nouvelles bachelières

(c) Le baccalauréat, avec la mention «bien», a été décerné, après la session d'examen, aux élèves suivantes de notre gymnase pédagogique: Mlles Gabrielle Bolle, Mireille Jéquier, de Fleurier, et Trudy Troesch, de Buttet.

Double jubilé à la commune

(c) Le Conseil communal a remis, lundi soir, le traditionnel présent à deux employés qui viennent d'accomplir 25 ans à son service. Il s'agit de MM. Samuel Bueher, chef, et Arthur Streuli, commis aux services industriels, auxquels le chef du dicastère, M. Maumary, a adressé des remerciements et des félicitations.

Une pétition

(c) Nous apprenons qu'une pétition vient d'être lancée pour demander aux autorités d'étudier la construction d'un kiosque à musique au jardin public.

BOVERESSE

Blessé en forêt

(sp) Lundi, en travaillant dans la forêt, un nommé P., actuellement aux Sagnettes, s'est luxé l'épaule droite et a dû recevoir les soins d'un médecin.

MOTIERS

Les cloches de minuit

(sp) La nuit de lundi à mardi, à minuit exactement, les cloches du temple se sont mises en branle, tirant les habitants de leur sommeil. Certains croyaient qu'un incendie avait éclaté. Il n'en était rien, heureusement; ce carillonnement intempestif était provoqué par un dérèglement de la sonnerie électrique. Les cloches furent bientôt réduites au silence, non sans qu'elles aient provoqué une émotion bien légitime.

JURA BERNOIS

SONVILIER

Le responsable du drame de Sous-le-Château ne sera pas relâché avant le jugement

Le jeune motocycliste de Sonvillier qui a provoqué, dans la nuit du 7 au 8 juillet, la mort de M. W. Burkhalter, au lieu dit Sous-le-Château, s'appelle Jean-Julien Prudat. L'homicide par négligence qu'il a commis s'aggrave du fait qu'il a circulé sans permis de conduire, sans plaque de contrôle et sans assurance et, bien entendu, de la circonstance spécialement odieuse que pour dissimuler les traces de son délit, il n'a pas craint d'ensevelir le corps de son ami. J.-J. Prudat passera devant un tribunal correctionnel. D'ici là, il restera en prison préventive.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en septième page.

Monsieur et Madame Charles Kurth et leurs enfants, à Peseux;

Monsieur et Madame Henri Rieser-Kurth, à Comondrèche;

Monsieur Arthur Kurth, à Levry-Gargan (Seine-et-Oise);

Monsieur et Madame Frédéric Kurth, à Colombes (Seine);

Monsieur et Madame Fairbern-Kurth et leurs enfants, à Brockville (Canada);

Monsieur et Madame Marcel Kurth et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Gurunlian-Kurth et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Emile Girard-Kurth et leur fille, à Genève;

Madame veuve Laure Jampen, ses enfants et petits-enfants;

Madame E. Fresse, à Genève;

Madame veuve Lina Jampen et famille, à Muntchemier;

Les enfants et petits-enfants de feu R. Monney;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie

Madame Rosa KURTH

née JAMPEN

que Dieu a appelée subitement à Lui le 17 juillet 1951, dans sa 72me année.

Peseux, le 17 juillet 1951.

(Rue de Neuchâtel 7)

Repose en paix, chère maman; ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 20 juillet 1951. L'heure sera indiquée ultérieurement.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Robert Christen;

Monsieur et Madame Walther Christen-Barbezat et leurs enfants: Yvon, Bernard et sa fiancée, Mademoiselle Simone Péillard;

Monsieur et Madame André Christen-Orlandi, à Yverdon;

Madame et Monsieur Bruno Bernasconi-Christen et leur petite Mirella;

Madame et Monsieur Maret-Christen et leur petit Francis,

ainsi que les familles Monnier, Wyssmüller, Kramer, Calame, Robert, Christen, parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Ida CHRISTEN

née MONNIER

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui ce jour, dans sa 64me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 16 juillet 1951.

(Parcs 81)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 18 juillet, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part</